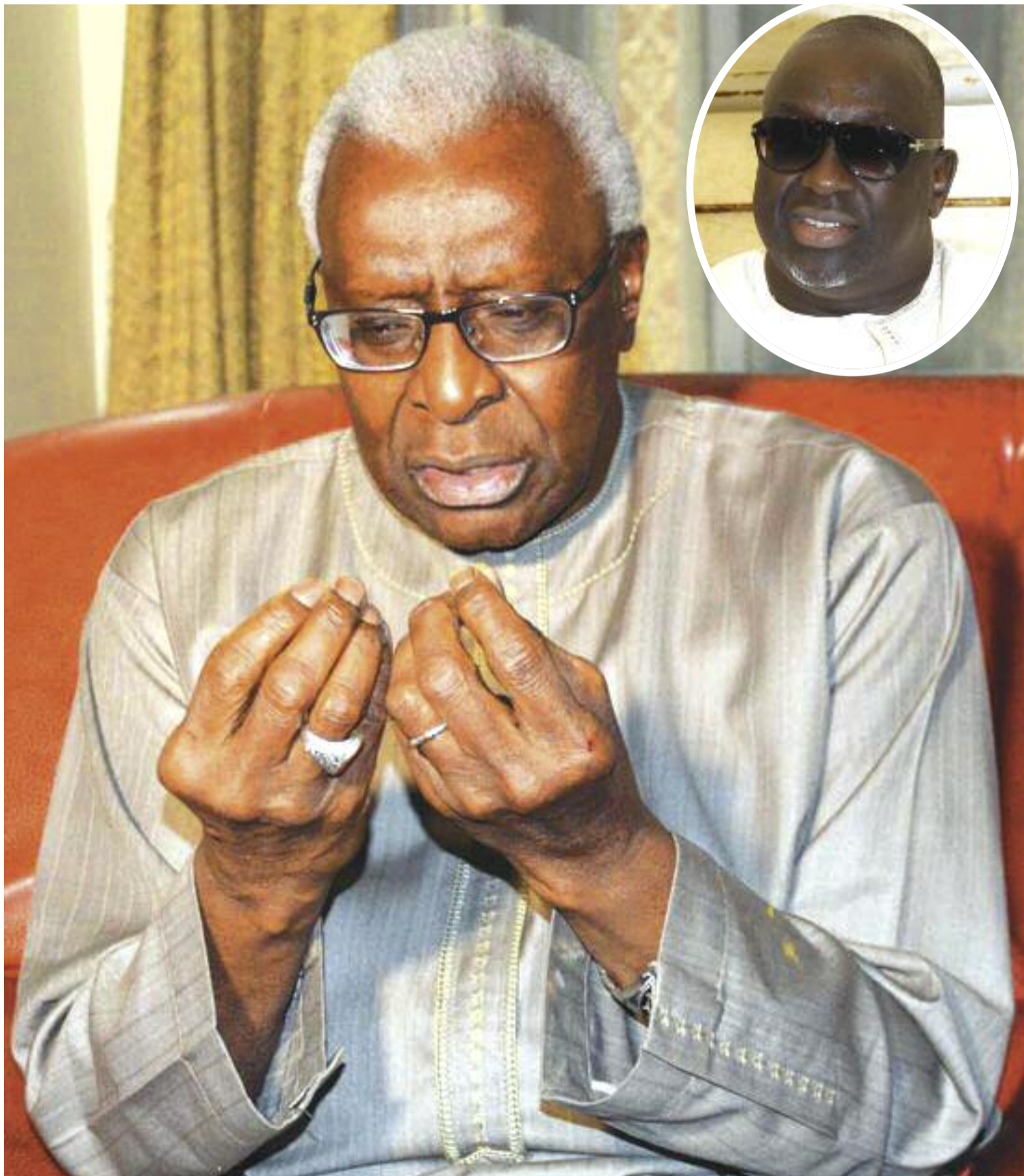


CORRUPTION PRÉSUMÉE À L'IAAF

L'étau se resserre autour des Diack



L'ex-Président de l'IAAF débouté par la Cour d'Appel de Paris
Concernant Massata, Singapour va collaborer avec la justice française

P.2

LIBÉRATION DE KARIM WADE

Le Ps reste de marbre



P.3

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les USA listent les failles du Sénégal



P.8

ANTICIPÉES DE PHILOSOPHIE

Le corrigé de Mamadou S. Ba



P.5

HAUSSE DE LA TAXE PUBLICITAIRE À MERMOZ-SACRÉ-COEUR

La Cour suprême déchire la délibération du conseil municipal



Barthélémy Dias

P.8

SCANDALE DE L'IAAF

Lamine Diack débouté par la Cour d'Appel de Paris



La deuxième chambre d'instruction de la Cour d'Appel de Paris vient de décider que Lamine Diack doit payer 500 000 euros (325 millions F Cfa) comme caution pour bénéficier de la liberté provisoire, dans l'affaire de dopage des athlètes russes. Il est interdit de sortie du territoire français. Les avocats de l'ancien président de l'IAAF (fédération internationale d'athlétisme) avaient demandé et obtenu, en première instance, la baisse de cette caution pour la fixer à 140 000 euros (91 millions F Cfa). Une somme qu'a déboursée Lamine Diack afin de rester sous contrôle judiciaire correctionnel. Mais l'avocate générale près la Cour, Mme Fusina, ne l'a pas entendu de cette oreille. Elle est, en effet, convaincue que le mis en examen a les moyens d'honorer le montant d'un demi-million d'Euros pour se soustraire à la prison. Retour donc à la case départ. D'autant que, les avocats de Lamine Diack n'ont pas encore réagi à la décision de la Cour d'Appel.

C'est le dernier épisode du scandale de corruption au sein de l'IAAF qui a éclaté en décembre 2014. Une enquête a prouvé l'implication de personnalités de

l'IAAF (dont le président Lamine Diack, son fils alors agent marketing de l'organisation, et le trésorier russe) et de l'ARAF (fédération russe) dans une volonté commune de paralyser le système des sanctions des athlètes, contre rémunération, le temps que ceux-ci puissent participer à des compétitions prestigieuses et rémunératrices. Autres griefs, la dissimulation de résultats positifs aux tests, de sorte que le système de sanction/suspension ne soit pas engagé ; la communication à l'ARAF (Fédération russe d'athlétisme) d'infos confidentielles afin de permettre à des athlètes d'anticiper des tests anti-dopage hors compétition. Bref, un montage mêlant des flux d'argent et un probable système de corruption permettant de dissimuler des cas de dopage.

Singapour va collaborer avec la justice française

Dans cette affaire, la justice française a élargi le périmètre de ses investigations. Arrivant à l'analyse du processus des candidatures à l'organisation des jeux olympiques et leur attribution, elle est tombée sur... Massata Diack, fils de l'ancien président de l'IAAF. C'est du moins l'avis du

journal anglais, "The Guardian", qui affirme que l'attribution des Jeux Olympiques à la ville de Tokyo aurait été altérée par le versement de pots-de-vin.

Les malversations mises à jour par la justice française auraient été effectuées au profit de la société "Black Tiding" dont l'un des dirigeants est Papa Massata Diack, qui fait l'objet de recherches de la part d'Interpol. Le célèbre agent marketing est actuellement à Dakar. Singapour, ville-État, a d'ores et déjà proposé son aide à la justice française, car "Black Tiding" y a été déclarée. L'affaire fait grand bruit. En raison de la réputation des personnes incriminées et des faits avérés de versements d'argent, selon le "Huffington Post", dans son édition d'hier. Pour répondre à ces accusations, le président du comité olympique japonais, Tsunekazu Takeda, a affirmé que les sommes citées correspondent à des "rémunérations légitimes d'un consultant".

Basée à Singapour, la société "Black Tidings" était censée délivrer, entre autres, des services de conseil en marketing. "Le doute persiste cependant quant à la sincérité du scrutin ayant permis à Tokyo de remporter l'organisation des JO 2020", affirme le journal. Son attribution ayant fait l'objet d'un vote pourtant clair (60 voix contre 36), elle n'en reste pas moins entachée par ce nouveau scandale financier. En réponse à ces graves accusations, Pape Massata Diack avait réagi en dénonçant "un complot anglais" contre lui. C'est la deuxième fois que le nom de la société "Black Tiding" apparaît dans le dossier judiciaire du scandale de l'IAAF.

En effet, c'est à partir du compte bancaire de la société que l'athlète russe, Lililya Shobukhova, a été remboursée à hauteur de 300.000 euros. Elle avait payé pour échapper aux contrôles anti-dopage, mais après avoir été écartée, au dernier moment des JO de Londres, elle avait exigé et obtenu le retour de ses sous. ■

œuvre, notamment dans le cadre du PSE et du PUDC, "le Chef de l'Etat a félicité le Secrétaire d'Etat chargé du suivi du PUDC, pour l'organisation du Forum des Experts et Hommes d'Affaires nationaux et de la Diaspora dont il a demandé la pérennisation, à travers une édition annuelle".

DEUIL

Tristesse pour la délégation sénégalaise à la 105ème Conférence internationale du Travail (CIT) Genève. Une des déléguées, notamment, la présidente du Mouvement des femmes de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal/Force du changement (CNTS/FC), Ndèye Aïssatou Niang a succombé, d'une crise cardiaque. Elle aurait rendu l'âme dans la chambre d'hôtel où elle logeait. Agée de 54 ans, celle-ci prenait part à la CIT réunissant les représentants de gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats membres. Ils débattent des problèmes du monde du travail, notamment des chaînes d'approvisionnement mondiales, de l'emploi au service de la paix, ainsi que de l'impact de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Le Secrétaire général de la CNT/FC a rendu hommage à sa camarade. "C'était une militante dévouée pour la cause des travailleuses, des syndicalistes femmes. Elle est tombée sur le champ de bataille. Elle est rentrée dans l'histoire, car la plénière de la CIT lui a rendu hommage", a déclaré Cheikh Diop avec une voix empreinte d'émotion. Il a révélé que les autorités sénégalaises sont en train de s'affairer pour le rapatriement de la dépouille de la défunte.

BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale (BM) revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour l'année 2016 dans la région ouest-africaine. Dans son dernier rapport sur "les perspectives pour l'économie mondiale de la Banque mondiale", l'Institution révèle que les prévisions de croissance pour l'Afrique au sud du Sahara pour cette année "devraient s'établir à 2,5% contre une estimation de 3%". La BM explique cet état de fait par une "faiblesse persistante des prix des produits de base, une baisse de l'activité mondiale et un durcissement des conditions de financement". "Alors que les pays exportateurs de pétrole ne devraient pas voir leur consommation augmenter de façon substantielle, chez les importateurs de pétrole, le recul de l'inflation devrait stimuler la consommation des ménages. Cet avantage pourrait néanmoins être atténué par le renchérissement des produits alimentaires du fait de la sécheresse, le niveau élevé du chômage et la dépréciation des monnaies", explique la Banque mondiale dans son rapport. Au niveau mondial, la croissance pour 2016 est attendue à 2,4%

SAMBA THIOUB

Comme le craignait son avocat Me Baba Diop, le Secrétaire permanent du parti Rewmi, Samba Thioub reste en prison. Le parquet général s'est pourvu en cassation. Ce qui suspend la décision de la Chambre d'accusation

qui a accordé la liberté provisoire au rewliste avant-hier mardi. Le pourvoi du parquet a mis le conseil de l'inculpé dans tous ses états. Me Baba Diop dit ne pas comprendre le parquet général, d'autant plus que les personnes inculpées pour trafic de "khat" avant Samba Thioub ont été mises en liberté provisoire. "Je commence à penser qu'il s'agit d'un acharnement, car, depuis 4 mois, il n'a pas été entendu au fond", a fulminé Me Diop qui pense qu'il est temps de penser sérieusement à la réforme sur la liberté provisoire pour revoir les conditions. Samba Thioub est incarcéré, depuis le mois de février passé pour association de malfaiteurs et trafic international de drogue, précisément du "Khat" ou "catha edulis" (dénomination internationale commune).

TOUSSAINT MANGA

A moins d'un nouveau renvoi, le procès du secrétaire général de l'Union des jeunes libéraux travailleurs (UJTL) est prévu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Dakar. Toussaint Manga a été inculpé avec les nommés Moussa Mané, Serigne Abo Mbacké Thiam et Abdourahmane Ly ainsi qu'une jeune fille du nom de Fatou Ndao. Ils doivent répondre des délits de rassemblement illicite ayant causé des violences et des destructions de biens d'autrui et dégradation des biens de l'Etat. Ils ont été arrêtés, suite à des manifestations survenues après la condamnation de Karim Wade à six ans pour enrichissement illicite. Furieux du verdict de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), des libéraux avaient manifesté à Fann Résidence et ses environs, en cassant des véhicules. A l'exception de la jeune fille placée sous contrôle judiciaires, les prévenus ont passé près de 10 mois en détention préventive avant d'être libérés.

DIALOGUE NATIONAL

La réunion du conseil des ministres de ce mercredi est largement revenue sur le lancement, le 28 mai dernier, du processus du dialogue national inclusif. "Le Président de la République salue l'engagement patriotique et le sens des responsabilités de tous les participants à cette grande rencontre qui consacre davantage l'exemplarité de notre démocratie. Ainsi, il réitére, dans le respect des opinions et spécificités de chaque acteur politique, économique et social, son engagement à bâtir des convergences et des consensus dynamiques, en vue de raffermir notre pacte républicain et consolider une économie dynamique, facteur de progrès social équitable, conformément à sa vision partagée d'un Sénégal Emergent", rapporte le communiqué dudit conseil des ministres. Et selon la même source, le Président de la République a informé les membres du Conseil de la mise en place d'un Comité de suivi du processus du dialogue national et de sa décision

d'instaurer une Journée du Dialogue national, le 28 mai.

CODE FORESTIER

Restons à cette réunion du Conseil des ministres pour signaler que le chef de l'Etat a réitéré son engagement pour la préservation du patrimoine forestier national. C'est ainsi qu'il a demandé au Premier Ministre, en relation avec les Forces de défense et de Sécurité, les services des Eaux et Forêts et parcs nationaux, de déployer, dans le cadre d'un Plan d'urgence de lutte contre la déforestation, toutes les ressources humaines et logistiques requises, en vue de mettre un terme à l'abattage illécite "de nos formations forestières, particulièrement dans les zones orientale et méridionale du Sénégal". Dans ce cadre, il importe pour le Gouvernement, notamment le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, "de mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire national, une campagne de sensibilisation autour

de la sauvegarde de notre couvert végétal, d'engager, sans délai, la réforme du Code forestier, de promouvoir un nouveau cadre de gestion des parcs nationaux et des réserves naturelles, ainsi qu'une économie forestière génératrice de revenus pour les populations locales et créatrice d'emplois verts, dans l'esprit des objectifs de développement durable (ODD)", renseigne le communiqué du conseil des ministres d'hier.

CIMENT

Terminons avec le Conseil des ministres d'hier pour souligner la volonté du chef de l'Etat de voir plus clair dans le secteur du ciment. En effet, Macky Sall a demandé au Premier ministre Mohammad Boun Abdallah Dionne de prendre les diligences nécessaires à la mise en place d'un dispositif de régulation dans le secteur de l'industrie du ciment. En outre, après avoir salué l'engagement de la Diaspora sénégalaise à soutenir les politiques publiques mises en

ENQUÊTE

Publications - Société editrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khail Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Éco-Social : **Aliou Ngamby Ndiaye**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction :
Mamadou Diallo, Louis Georges Diatta,
Viviane Diatta, Mame Talla Diaw,
Aïda Diène, Ousmane Laye Diop,
Aminata Faye, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
Impression : **AFRICOME**

RAPPROCHEMENT ENTRE MACKY SALL ET LE PDS

Le Ps se dit prêt à tous les cas de figure

Le rapprochement entre le président de la République et le Parti démocratique sénégalais (Pds) ne semble pas déranger le Parti socialiste. Selon son porte-parole Abdoulaye Wilane, Macky Sall a le droit de gracier qui il veut et à discuter avec toute autre formation politique. Seulement, dit-il, "le Ps est prêt à tous les cas de figure".

■ ASSANE MBAYE

Le Parti socialiste (Ps) n'est en aucun cas contre le rapprochement entre le président de la République, Macky Sall et son ancienne formation politique, le Parti démocratique sénégalais (Pds). Les camarades d'Ousmane Tanor Dieng l'ont fait savoir hier à l'issue de leur Secrétariat exécutif national (Sen) tenu à la maison du parti sise à Colobane. "Le Ps ne considère pas et ne saurait considérer de quelque manière que ce soit, que cette question est faite pour des raisons



Abdoulaye Wilane

politiciennes. Nous tenons à notre souveraineté pour respecter celle des partis qui existent dans le paysage politique. Chaque parti politique a le droit de chercher à se massifier, à parler avec telle ou telle formation politique. Pourquoi diable les gens voudraient-ils que quand deux partis se voient c'est contre un autre parti. Pour nous, ce n'est pas payant ni opérant que de nous prêter cette posture", rouspète Abdoulaye Wilane.

Le porte-parole du Ps rappelle dans la même veine que le président de la République a le droit de gracier tout prisonnier pourvu que sa condamnation soit effective. "Si le Président a été amené à dire que c'est possible qu'il use de ses prérogatives de chef de l'Etat pour gracier quelque prisonnier que ce soit, conformément à l'esprit et aux termes de l'article 47 de la Constitution, c'est son droit. On ne peut pas comprendre que dans un Etat de droit qu'on s'en offusque", lâche-t-il. Pour le maire de Kaffrine, "la grâce appartient exclusivement au président de la République et il n'y a pas de condition préalable". "Si le Président veut faire grâce à quelqu'un il peut

le faire sans que celui-ci ne le demande. Le Ps en ce qui le concerne, est dans cette posture républicaine faite de loyauté", soutient-il. Non sans ajouter : "maintenant on est en politique, le Ps est prêt à tous les cas de figure. Notre compagnonnage avec le président de la République et avec toutes les composantes de Benno bokk yaakaar (Bby) reste plus que jamais d'actualité solide, sincère et uniquement tourné dans l'intérêt des Sénégalais".

Malgré cette posture, le Ps envisage tout de même de poser le débat en interne. Et, selon Abdoulaye Wilane, "Au courant de ce mois de juin, le Ps va convoquer son Bureau politique et son Comité central pour d'abord évaluer sa participation au référendum, ensuite envisager dans un futur proche, toutes les situations politiques, qu'il s'agisse de l'élection des membres du Haut conseil des collectivités territoriales ou des élections législatives". Néanmoins, Abdoulaye Wilane précise que "le Ps a déjà acté sa volonté irréversible d'aller aux législatives dans le cadre de Benno bokk yaakaar". ■

PROBABLE LIBÉRATION DE KARIM WADE

L'Unis invite Macky Sall à se justifier devant le peuple

L'Union nationale des indépendants du Sénégal (Unis) a demandé hier au président de la République, Macky Sall de se justifier devant le peuple face à sa volonté de libérer Karim Wade. Ce dernier a été condamné, à six ans de prison ferme dans le cadre de la traque des biens dits mal acquis.



Président Macky Sall

■ HABIBATOU TRAORÉ

La libération annoncée de Karim Wade provoque l'ire de certaines franges de l'espace politique sénégalais. Ainsi, après les partis de gauche et le M23/Patriotique, c'est au tour de l'Union nationale des indépendants du Sénégal (Unis) de manifester toute son hostilité face à une telle volonté du Président Macky Sall. "Depuis quatre ans, le gouvernement a initié une lutte contre l'enrichissement illicite. Nous sommes surpris qu'il veuille maintenant trouver un compromis politique à des questions judiciaires", a soutenu le leader dudit mouvement.

Pour Amadou Gueye qui a fait face à la presse hier, Karim Wade n'est pas un prisonnier politique. Par conséquent, "il ne doit pas être comparé à son père qui a été plusieurs fois arrêtés au cours de manifestations politiques". C'est pourquoi, dit-il, il n'arrive

pas à comprendre qu'on veuille l'élargir sans raison. "Si les autorités pensent que le procès a été injuste ou si elles veulent arrêter la traque, qu'elles viennent nous le dire", rouspète Amadou Guéye selon qui, "il est impossible d'accorder la grâce au candidat libéral". "Ceux qu'on gracie sont des condamnés qui acceptent leur tort. Karim Wade a toujours nié les accusations. Il a même précisé qu'il ne solliciterait jamais cette grâce et jusqu'à présent il n'a manifesté aucune collaboration pour qu'on recouvre l'argent qu'il aurait détourné", fulmine-t-il.

Selon l'initiateur du mouvement "Terminus 2012" qui a contribué au départ de Abdoulaye en 2012, "Macky Sall est tout simplement dans des calculs politiques sans se soucier des conséquences qu'une telle décision pourrait avoir sur la gouvernance du pays". "Libérez ceux qui ont dilapidé les ressources de ce pays est une défaite pour les principes de bonne gouvernance et pour tous

ceux qui se battent pour la construction d'une nouvelle République", soutient-il. Avant d'ajouter que le peuple sénégalais doit exiger la poursuite de la traque pour la condamnation de tous ceux qui ont dilapidé les ressources du pays. Pour ce faire, il compte engager des démarches afin de

demander à tous les acteurs de se prononcer sur la question. "Nous demandons à tous les citoyens de prendre leur responsabilité car c'est une question morale. Et ce serait un acte de lâcheté que d'attendre sa (Karim Wade) libération pour se prononcer", a-t-il conclu. ■



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : N°01/2016/MHA/OLAG/PREFELAG
Dénomination du marché : Acquisition d'équipements hydrologiques.

Nombre d'offres reçues : Deux (02) :

- SOFIDIS Sarl;
- SICOR.

Nom et adresse de l'attributaire : SOFIDIS Sarl, Immeuble N°150A Sacré-Cœur III Extension VDN, DAKAR.

Montant de l'offre retenue provisoirement :
 Quatre-Vingt-Quinze Millions Six-Cent-Un Mille Deux Cent Quarante (95 601 240) francs CFA-Toutes taxes comprises.

Délai d'exécution : Soixante (60) jours à compter de la date de notification définitive.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 89. alinéa 3 du Code des Marchés Publics.

LE DIRECTEUR GENERAL

COUVERTURE DE LA CAMPAGNE RÉFÉRENDATAIRE DU 20 MARS

Le service public transgresse l'article 6 du Code électoral

Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (Cnra) a rendu public hier son rapport sur la couverture de la campagne référendaire du 20 mars 2016. Le document dont *EnQuête* détient copie relève une couverture inéquitable de cette campagne référendaire en faveur du camp présidentiel par les médias audiovisuels du service public. Il leur reproche d'avoir violé les principes d'équité et d'équilibre par rapport au temps d'antenne accordé aux deux courants en compétition, lors de cette consultation citoyenne. Selon le président de ladite structure, Babacar Touré, et ses camarades, le OUI a été favorisé par la RTS avec 1h de plus que le courant du NON. Ce qui, selon lui, constitue une violation flagrante de l'article 6 du Code électoral.

— PAPE NOUHA SOUANE & HABYBATOU TRAORE

Tout comme l'opposition réunie dans la coalition du NON/Gor ca wax ja, le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (Cnra) relève un traitement inéquitable de la campagne référendaire du 20 mars 2016 en faveur du camp du OUI. Dans son rapport rendu public hier et intitulé: "Analyse de la couverture médias du référendum du 20 mars 2016", ladite structure, dirigée par le président Babacar Touré, fait un constat amer de la situation.

Selon l'instance de régulation, "sur la Radio Sénégal internationale (Rsi), pour un total de 47 éléments sonores relevés, on ne note que 46 mn consacrées au "courant du NON", au moment où, 01h 48 mn 41 secondes sont accordées au "OUI". Ce dernier camp a été plus favorisé par la chaîne publique qui lui a attribué 1h de plus. Encore que, selon le rapport, ce surplus de temps n'inclut pas les reportages sur les activités du chef de l'Etat ou des membres du gouvernement encore moins les focus sur les réalisations et bilans du camp du pouvoir, même si, cela a pu favoriser une violation de l'article L6 du Code électoral.

"La Rts n'a pas tenu compte du NON"

Selon cette étude, la radio Sud Fm a inversé cette tendance, en attribuant au courant du NON 11 mn 19 secondes de plus qu'à celui du OUI. Ainsi, contrairement à la radio



Babacar Touré

Sokhna fm qui est, elle aussi, loin d'avoir respecté les principes d'équilibre, la Rfm et le Rewmi Fm ont, selon M. Touré et son équipe, respecté le temps d'antenne sur les ondes. Aussi, le rapport a-t-il démontré que les résultats en faveur du OUI n'ont pas accusé un très grand écart entre les deux courants autant sur les radios privées (300 relevés pour le OUI contre 283 pour le NON).

Cependant, si la Tfm est la chaîne qui a consacré le plus de temps d'antenne aux deux courants, la Rts n'a, elle, nullement tenu compte du camp du NON. Pour sa part, Walf Tv a réservé le temps d'antenne le plus long au courant du NON. Globalement, conclut le rapport, les chaînes de télévision ont accordé du temps à hauteur de 61,94 % au cou-

rant du OUI et 31,61% pour les partisans du NON.

Le Soleil et Walf Quotidien épinglés

Le Cnra, dans sa volonté d'appuyer ses démarches et ses décisions sur les données précises, quantifiées et fiables, par un souci constant d'objectivité, assure, à travers ce document, qu'il a respecté les principes d'équité et d'équilibre dans la représentation du "courant du OUI" et de celui du "Non" par les médias publics et privés tout au long du déroulement du référendum du 20 mars 2016". En ce qui concerne la presse écrite, le Conseil a utilisé comme base de travail des articles publiés par dix (10) quotidiens que sont : l'As, Direct info,

l'Observateur, le Populaire, le Quotidien, EnQuête, Soleil, Sud quotidien, Walf, la Tribune, Walf quotidien. Et pour la presse en ligne, il a mis en contribution 5 plateformes telles que Dakaractu.com, leral.net, Ndarinfo.com, Pressafrik.com et Seneweb.com

Dans ce rapport, le Cnra a sondé le professionnalisme des quotidiens d'information. Pour l'équilibre entre le courant du OUI et celui du NON, il a remarqué que 10 journaux ont publié 606 articles, tous genres rédactionnels confondus, avec 343 articles sur le OUI et 203 sur le NON et 60 articles à tendance neutre. Ainsi, le Cnra relève que 9/10 des journaux, à l'exception de Walf Quotidien, ont publié davantage d'articles sur le "courant du OUI" que sur celui du "NON". En effet, l'Observateur, à l'instar du quotidien EnQuête, a consacré au "courant du OUI" pratiquement le double (56) des articles qu'il a publiés sur celui du "NON" (25), Le Soleil exactement le double (64/32). Walf Quotidien a fait l'inverse, avec 38 sur le "NON" contre 25 sur le "OUI".

Pour le contenu des articles, le Conseil met en exergue "le regard systématiquement négatif d'un quotidien privé comme Walf Quotidien sur le courant du "OUI", même quand il s'agit de sujets et d'actions positifs. "Il est par moment, difficile de dissocier les articles sur le référendum, à strictement parler, et ceux sur la personne de Macky Sall, président de la République ou chef de parti en campagne", note le rapport.

Qui poursuit qu'"il en est de même d'un parti allié, membre de la Coalition Bby, comme le Ps dont les difficultés ont été largement traitées par les différents quotidiens, avec pour cibles le Secrétaire général Ousmane Tanor Dieng et le maire de Dakar, Khalifa Sall. C'est sans doute ce qui explique le taux élevé de la présence du Ps dans la presse écrite, à la "Une" durant la précampagne (31,58 % contre 13,16 % pour l'Apr et 7,89 % pour le Pds)."

Le Cnra n'a pas manqué de tancer la presse écrite qui, selon lui, n'a pas pris le soin d'explicitier les 15 points de la réforme constitutionnelle.

Les sites d'information votent "OUI"

Pour les sites d'information en ligne, le rapport a relevé, durant la période de la campagne, 210 articles (vidéos et insertions publicitaires). Concernant ce support, l'échantillonnage est fondé sur la "fréquentation, l'activité éditoriale politique". Dans le classement, on retrouve Seneweb avec 210 publications constituées d'articles, de vidéos, d'insertions publicitaires au moment de la consultation de ces sites. Cependant, sur l'ensemble des sites d'information en ligne, 62,82% des articles ont été consacrés au OUI contre 34,62% pour le NON et 2,56% neutre. Ainsi, sur 78 articles en ligne, 22 ont été publiés par Seneweb, 19 par Leral.net, 12 par Dakaractu, 9 par Ndarinfo et Xalima et enfin 07 par Pressafrik.

Selon l'appartenance politique et associative, si l'on se réfère au nombre de publications sur le site, on peut retenir pour les plus représentatives, 37,18% pour l'Apr, 6,4% pour la plateforme des femmes du OUI et 5,13% pour la coalition Bby. Concernant la vidéo des courants, sur l'ensemble des sites, le OUI est largement majoritaire avec 88,55% contre 11,43% pour le NON.

Pour les insertions publicitaires, selon le courant, 93,33% de la campagne de communication a été effectuée à l'avantage du OUI contre 6,67% pour le NON. En ce qui concerne le respect d'équité et de l'équilibre, Leral totalise 13 OUI/ 06 NON, Seneweb 12 OUI/08 NON, Dakaractu 9 OUI/ 03 NON. ■

THIERNO BOCOUM (REWMI)

"La voie du deal est la pire des voies pour Karim Wade"

— ASSANE MBAYE

"Le traitement du dossier Karim Wade par le régime au pouvoir menace réellement notre Etat de droit donc le fondement de notre société démocratique et républicaine", a déclaré hier Thierno Bocoum. Dans une note rendue publique, le chargé de communication de Rewmi défend la posture de son leader, Idrissa Seck par rapport à la libération annoncée de Karim Wade. Et selon le député, "la voie du "deal" ou de l'entente secrète est la

pire des voies pour la libération de Karim Wade y compris pour lui-même". "C'est d'abord une honte pour ceux qui pensent pouvoir en tirer profit", fulmine le parlementaire du parti Rewmi. A l'en croire, "cette libération n'accordera aucune crédibilité et aucune garantie au fils du Président Abdoulaye Wade". "Négocier une grâce c'est donner à Macky Sall l'opportunité de retourner la situation en sa faveur. Il aura réussi, dans ce cas, à se présenter sous les habits d'un humaniste après avoir été un bourreau insensible. Il s'y ajoute que la grâce n'annule pas

la peine, elle permet juste de libérer la personne incriminée des contraintes liées aux rigueurs carcérales", décèle le député.

Poursuivant son propos, Thierno Bocoum pense que "ceux qui demandent l'amnistie pour Karim Wade semblent ne pas connaître la procédure ou ne mesurent peut-être pas le coût de leur requête". Selon lui, "on ne peut pas amnistier une personne mais plutôt des faits". Et, "en décidant d'amnistier des faits qui ont un rapport avec l'affaire Karim Wade et qui prendront en compte le caractère général d'une



loi, il faudrait que l'amnistie touche toute une chaîne de responsabilités". Or, "plusieurs personnalités et de responsabilités différentes, seront ainsi concernées". Ce qui lui fait dire

que "cela revient à renoncer purement et simplement à la reddition des comptes qui est une manière d'encourager et d'encadrer l'impunité". ■

BAC 2016 - ÉPREUVES ANTICIPÉES DE PHILOSOPHIE

Une entrée en matière réussie

Les élèves des séries L et S, candidats au baccalauréat de cette année se sont penchés hier sur la traditionnelle épreuve anticipée de philosophie. Dans les différents centres visités, le premier test a été réussi en attendant, le 11 juillet prochain, date de démarrage du baccalauréat général.

■ MAMADOU DIALLO

152 582 candidats au baccalauréat 2016, répartis dans 482 jurys pour 394 centres d'examens, ont passé, hier, l'épreuve anticipée de philosophie. Comme d'habitude, la région de Dakar, qui regroupe les inspections d'académies de Rufisque, Pikine-Guédiawaye et Dakar concentre le plus grand nombre de candidats avec au total 19 500 élèves, répartis dans 72 centres d'examen. Cette première session qui a failli être boycottée par les enseignants s'est bien déroulée dans son ensemble, selon les responsables des différents centres visités.

9h au lycée de Pikine. Ce centre de la banlieue affiche le calme. Les jeunes garçons qui, d'habitude prennent d'assaut les lieux, n'ont pas, en ce mercredi d'examen, droit à une petite partie de football. Les ordres sont stricts : Pas de va-et-vient dans l'enceinte de l'établissement, à part les surveillants et les superviseurs. A l'intérieur des classes, le silence est



total. Les potaches, plongés sur leur copie, sont épiés par plusieurs surveillants dans chaque salle, afin d'éviter la tricherie et la fraude. Le lycée abrite les jurys 915 ; 916 et 917. "Nous avons démarré les épreuves à 8h 10. L'examen se déroule normalement. 94 surveillants sur 100 prévus ont répondu présent à l'appel. Ce qui fait qu'on n'a pas pu avoir trois instituteurs dans chaque salle pour assurer la surveillance. Du côté des élèves, nous avons noté 28 absents sur les

893 candidats inscrits", fait savoir le chef du centre, Mor Mbengue.

Le seul hic que le Proviseur relève concerne un élève qui s'est présenté, selon lui, sans aucune pièce d'identification. Le candidat en question soutient avoir perdu en cours de route sa carte d'identité. "Les textes sont clairs. On ne peut pas accepter un candidat sans pièce d'identification. L'élève prétend être de l'école privé, Diamane Senghor. J'ai contacté sans succès le responsable de cet établissement", indique-t-il.

Revenant sur la menace des enseignants qui planait sur l'organisation de cet examen, le chef du centre parle "d'une stratégie syndicale inefficace". Car ces genres d'actions, soutient-il, ont montré leurs limites dans le passé. "Nous sommes habitués aux menaces des grévistes ces dernières années. Mais à chaque fois le Bac a eu lieu. L'examen allait se dérouler, même s'ils n'avaient pas suspendu leur mot d'ordre. Il y a toujours des défections", croit-il savoir.

Au lycée John Fitzgerald Kennedy, l'ambiance est un peu plus animée. Pendant que les élèves des séries L et S cogitent sur leur sujet, à l'intérieur des classes, d'autres candidats, ceux de la série G passent eux aussi leurs épreuves physiques sur le terrain dudit lycée, situé à quelques jets de pierres des bâtiments. Comme au lycée de Pikine, l'anticipé de philosophie se déroule bien dans ce centre. A part, les cas d'absences notés chez quelques candidats, aucun problème particulier n'a été signalé, d'après le chef du centre, Fatimata Sow Sarr. Au contraire, "il y a eu un surplus de surveillants dans cet établissement". Les 985 candidats répartis dans les trois jurys que compte l'établissement, explique le Proviseur, ont passé l'examen dans de bonnes conditions. "Nous avons mis tous les atouts de notre côté pour la réussite de l'examen. L'Inspection de Dakar-plateau nous a envoyé des surveil-

lants supplémentaires pour renforcer la surveillance et parer à toute éventualité de boycott des enseignants", a soutenu Mme Sow Sarr.

Epreuves "abordables"

11h. Les premiers élèves commencent à sortir des classes. Certains jugent les sujets accessibles. Tout le contraire chez les autres. "J'ai traité le commentaire de texte (sujet 3) qui parle de la résistance et de l'obéissance. L'épreuve était abordable", s'est réjoui par avance, Aïssatou Ciss, élève en série L2. Sous l'ombre d'un arbre situé à quelques mètres de là, Khadija Diagne affiche le sourire. A peine sortie de la salle, la jeune fille voilée se précipite pour jeter un coup d'œil sur son cours, histoire de se rassurer davantage. "Les sujets étaient accessibles. J'ai disserté sur le sujet 2 qui parle de l'art et la raison. Je craignais qu'on nous donne des sujets sur des chapitres du programme que nous n'avons pas bien étudié à cause des grèves des professeurs. Heureusement, ce n'est pas le cas", soupire la candidate du lycée Maurice Delafosse. Pour sa part, Mamadou Thiongane trouve les épreuves "fermées". "C'était difficile. Surtout le sujet 1 : Renoncer à la philosophie, n'est-ce pas renoncer à la pensée elle-même ? Les sujets donnés l'année dernière étaient plus abordables", pense l'élève de la série S2. ■

MAMADOU SANOUSSY BA (COORDONNATEUR DE LA PHILOSOPHIE AU LYCÉE SEYDINA ISSA LAHI EX-LPA)

"Il n'y a pas de sujets abordables, aujourd'hui"

Le professeur Philosophie au Lycée Seydina Issa Lahi, Mamadou Sanoussy Ba, passe en revue, dans cet entretien, les sujets des anticipées de Philosophie et donne des éléments de réponse. Surtout, il s'émeut du niveau extrêmement faible des élèves en langue. Une donne qui fait que les sujets, quels qu'ils soient, sont difficile pour les candidats.

■ ABDOURAHIM BARRY (STAGIAIRE)

Le premier sujet des épreuves anticipées de Philosophie pour les séries L est : "L'objectivité n'est-elle qu'un idéal ?". Qu'est-ce qu'on attend du candidat avec ce sujet ?

On pose à l'élève une question : l'objectivité n'est-elle qu'un idéal ? C'est-à-dire, on lui demande de réfléchir sur une dimension de la science de façon générale. Comme j'ai l'habitude de l'enseigner aux élèves, toutes les caractéristiques du mot science, moi je le résume dans le mot amour. A comme activité, M comme méthodologie, O comme objectivité, U comme universalité et R comme rationalité. Alors, si je leur demande de réfléchir sur l'objectivité, il y a deux choses auxquelles l'élève doit penser. D'abord, dans une sorte de thèse. Il doit montrer que la science, ce n'est pas une religion. Elle n'est pas la Bible, ni le Coran. Cela veut dire que contrairement à une idée largement partagée, les vérités scientifiques ne sont pas forcément canoniques. Je veux dire qu'elles ne sont pas forcément uniques, universelles et définitives. Les vérités scientifiques, comme l'ont montré beaucoup de penseurs comme Karl Popper, Souleymane Bachir Diagne, Mame Moussé Diagne et d'autres,

sont des vérités qui, avec le temps et l'espace, peuvent être remises en cause. Des vérités qui peuvent être rejetées ou à la limite rectifiées. Ça l'élève doit en parler dans une thèse.

Mais dans une sorte d'antithèse aussi, il doit montrer que contrairement à la Philosophie, l'objectivité scientifique n'est pas un idéal, mais c'est une réalité. Parce qu'il y a de grandes vérités qui sont établies aujourd'hui par la science de façon objective. Cela veut dire que le scientifique est capable, contrairement à la subjectivité philosophique, de prendre une distance par rapport à son objet qu'il étudie. Et justement de proposer un savoir qui est, comme le dit André Lalande, une conclusion concordante et partagée par tous les spécialistes, quels que soient leurs milieux. C'est ça qu'on attend de l'élève. Il doit interroger la notion d'objectivité. Montrer ses limites dans la science, parce qu'elle est une œuvre humaine. Montrer en même temps que l'objectivité est possible, parce que la science vérifie et réussit des vérités universelles.

Et le sujet 2 : "Peut-on dire de l'art qu'il dépasse la raison ?"

L'art et l'esthétique, c'est la dernière partie du programme. Voilà le problème qui est posé. Parce que, de manière générale, on apprend

aux élèves que l'art est une activité qui vise le beau. Alors en tant qu'activité humaine, il y a un débat au niveau de la Philosophie. Cela veut dire que l'élève doit d'abord comprendre que le problème qui se pose est le suivant : quelle est la nature de l'art ? Quel est l'orientation qu'il faut donner au beau ? Est-ce qu'il doit être un déploiement rationnel ? Est-ce que l'homme doit par sa raison produire des œuvres d'art qu'il peut partager avec l'ensemble de l'humanité ? Ou bien l'art est une sorte d'aventure comme en religion ou en métaphysique. C'est le cœur qui comprend la réalité et la transmet dans une chanson, dans une peinture etc. L'élève doit comprendre que c'est un sujet dialectique. Avec des arguments solides, il doit montrer, d'une part, qu'il y a une démarche rationnelle dans le travail de l'artiste qui qu'il soit. Je ne peux pas parler de sentiment, mais de sensibilité cordiale. Quand on fait de l'art, toute la dimension de notre humanité, toutes nos facultés, la raison, la foi sont interrogées. D'une part, l'art ne peut pas dépasser la raison, car il y a des artistes qui, au nom de la raison, ont produit des choses qui restent immortelles. Il y a aussi des artistes qui ont ouvert leur cœur pour exprimer une certaine réalité.

Est-ce que, dans l'ensemble, les sujets sont abordables ?

A mon avis, les sujets sont difficiles. Il faut que les gens sachent une chose : le problème de la philosophie n'est pas lié à l'enseignement de la matière elle-même. C'est lié au problème de l'instrument de la langue. Aucun sujet ne peut être abordable devant un élève qui a un niveau extrêmement faible. C'est comme si vous prenez un journaliste ou n'importe quel individu qui n'a pas fait une formation et qui a un niveau de langue très faible et vous lui demandez de produire un article. Il ne peut pas le faire. Moi, je l'ai dit, il y a quelques jours. Quand la langue française est enrhumée, toutes les autres matières toussent. Il n'y a pas de sujets abordables, aujourd'hui. Car, justement les élèves sont devenus des marchands de fautes et des commerçants d'impression. Ils ignorent les règles les plus élémentaires. Ils ne savent pas accorder les adjectifs qualificatifs. Ils ne peuvent pas écrire les mots les plus simples. Comment voulez-vous qu'on réfléchisse en Philosophie dans une langue que vous massacrez. C'est ça le problème qu'il faut poser.

Le niveau des élèves en Philosophie, de manière générale, est très mauvais. Il va devenir exécrable. La raison est qu'on commence la



Philo en Terminale. Deuxièmement, c'est le problème de la langue. Il y a des stagiaires qu'on nous envoie qui vont devenir professeurs de Philo dans deux ou trois ans. Quand ils viennent en classe, ils craquent. Ils ne sont pas respectés par les élèves, car ils ne parlent pas correctement le français.

A ce problème précis, quelle serait donc la solution ?

La solution tout le monde le sait. C'est un problème de système. Les spécialistes le savent. Il faut retourner à la pureté de la langue. Par exemple, les professeurs de français demandent qu'on réintègre l'étude de la Grammaire et la Conjugaison au lycée. Quand des élèves de Terminale ne savent plus conjuguer un verbe au présent de l'indicatif, il est normal qu'on retourne à l'école, avec la Conjugaison. Il faut repenser le système et arrêter de penser que l'enseignement c'est avoir cette psychologie de robot. C'est-à-dire qu'il faille former des ingénieurs, des aristocrates, etc. L'école, c'est une langue. Il faut faire de telle sorte qu'ils ne puissent pas passer en classe supérieure avec un mauvais niveau de langue. Il faut être exigeant avec la langue, à mon avis. ■

BRAS DE FER ENTRE ÉTAT ET SYNDICATS D'ENSEIGNANTS

La Cosydep invite le citoyen à casser le duel

La Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique (Cosydep) n'en peut plus de voir le duel Etat-syndicat d'enseignants mettre en péril l'école sénégalaise. Ils ont fait face à la presse hier pour exprimer leur inquiétude et inviter les citoyens à s'engager davantage.



■ BABACAR WILLANE

Le bras de fer entre l'Etat et certains syndicats d'enseignants, indispose et inquiète la Cosydep. En effet, après une longue médiation en coulisse, Cheikh Mbow et ses camarades n'ont pas réussi à faire plier

les protagonistes que sont le gouvernement et l'autre front constitué du Cusems et du Grand cadre, version Mamadou Lamine Dianté. Au contraire, ils ont noté une radicalisation de part et d'autre. La Cosydep qui a rencontré le ministère de l'Education avant-hier constate une volonté de durcir le ton. Ce qui, de l'avis des membres de cette organisation, n'est pas la solution. "Les autorités se sont montrées fermes, mais nous leur demandons de prendre des mesures d'apaisement. Nous avons fait appel au gouvernement pour l'arrêt des réquisitions et des ponctions", souligne le président du Conseil d'administration, Moussa Mbaye.

Aux enseignants, l'organisation demande la levée du mot d'ordre de grève. Mais avant tout, Cheikh Mbow a tenu à être clair. "Les syndicats ont raison dans cette affaire. Nous l'avons dit et toujours dit. C'est un accord, c'est donc une question de respect de sa signature", précise-t-il. Seulement, il estime que les enseignants doivent s'appuyer sur la récente sortie du chef de l'Etat suivie de la réunion de partage organisée par le ministre du Budget pour arrêter la grève et donner une chance de sauver l'année et de s'inscrire dans la résolution durable de la crise.

Mais puisque le bras de fer entre les acteurs directs est la cause d'une instabilité qui date de plus de 10 ans maintenant, l'organisation veut que la société s'implique ; que le face à face soit cassé par un troisième larron, le citoyen. "Le peuple sénégalais ne doit plus regarder se dérouler un duel entre gouvernement et syndicat", invite M. Mbaye. Cheikh Mbow rappelle aux citoyens qu'ils sont les bailleurs de l'école à hauteur de 85%. Ils sont également les commanditaires de l'éducation en ce sens que tout ce qui est décidé, l'est à leur nom. Et dernier aspect, ils en sont les bénéficiaires. Partant de ces trois points, le Coordonnateur de la Cosydep estime que le Sénégalais doit être plus engagé et plus exigeant sur la question de l'éducation.

La Cosydep soutient avoir lancé des alertes depuis le début de l'année, mais sans résultats. M. Mbow regrette ainsi l'absence de dispositif de capteur d'alerte qui permettrait d'anticiper sur certaines situations. ■

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ PENDANT LE RAMADAN

A Tiléne, les clients préfèrent le sucre importé

En ce début du mois de ramadan, le sucre reste une denrée très prisée par les consommateurs. Au marché Tiléne, c'est le produit importé qui a le vent en poupe. Il n'empêche que le sucre local est disponible et en abondance, selon les vendeurs.

Au marché Tiléne de Dakar, une odeur nauséabonde dégage de partout. Le lieu est noir de monde en ce début d'après-midi. Les vendeurs de fruits et ceux de jus font la concurrence. A l'intérieur, vendeurs de viande et de poisson se frottent bien les mains. Derrière eux, se trouvent les commerçants de denrées alimentaires. Aliou Bâ est un boutiquier grossiste. Coran à la main, il est plongé dans sa lecture. Toutes les denrées sont visibles dans sa boutique. Les paquets de sucre local en nombre restreint sont placés juste à droite à côté de ceux de sucre importé. Selon ce vendeur, le sucre local en morceau est sur le marché. Mais les clients préfèrent celui importé. "Si j'ai acheté moins de paquets pour le sucre local, c'est parce que les clients l'achètent rarement. Ils préfèrent celui importé. Ils disent que celui-ci est plus sucré, plus blanc et meilleur que le local. Pour ne pas perdre mon argent j'ai acheté moins", explique M. Bâ.

Son camarade, Aliou Diallo de renchérir : "Le sucre local en morceau n'est pas bien conditionné. Quand on l'achète, nous perdons beaucoup de paquets. Alors que celui importé est très dur. D'ailleurs, après ce stock, je vais arrêter de l'acheter. Nous gagnons plus avec le sucre importé, mais celui local est sur le marché".

Plus loin, vers la sortie, Tidiane Déme dort calmement. Surement les effets du ramadan sont passés par là. Réveillé en sursaut, il demande spontanément l'objet de notre visite. Ce trentenaire, ne met pas du temps pour répondre aux questions. "Il y a du sucre sur le marché, tout dépend de la préférence. J'ai des clients qui n'achètent que le sucre local en morceau et d'autres celui importé. Tout est question de goût mais nous avons du sucre local en morceau", confirme ce jeune au teint clair.

Même son de cloche chez le vieux Demba Niang. "Le paquet du sucre local est vendu à 800 francs CFA et celui importé à 900 voire 1000 F CFA. Il n'y a presque pas de différence. Si vous n'achetez pas vous me laissez tranquille", dit-il, sans autre commentaire.

Toutefois, certains commerçants préfèrent ne vendre que le sucre importé. C'est le cas de Ndéye Niang. Elle explique cela par le fait qu'elle peut garder plusieurs paquets de sucre importé pendant des mois, ce qui n'est pas le cas pour celui local qui est très humide. "Les clients refusent les paquets humides. Pour éviter tous ces tracas, je me contente du sucre importé", informe la commerçante. Cette dernière d'ajouter : "On n'achète pas pour perdre après. En plus, en cette période de ramadan, le sucre importé est très prisé. Nous nous occupons de nos clients", dit-elle. ■

VIVIANE DIATTA



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Le Peuple, La Foi, L'Unité

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

COMMUNIQUE IR/IS

RAPPEL D'ECHEANCE

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) rappelle aux contribuables que le délai légal du paiement du solde de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de l'Impôt sur les Sociétés (IS) est fixé au plus tard le **15 juin 2016**.

Les services de la Direction générale des Impôts et des Domaines restent à la disposition des usagers pour leur apporter toutes les informations utiles à l'accomplissement de leurs différentes obligations fiscales.

Pour plus d'informations, appeler au **33 889 20 02** ou consulter le site internet de la DGID : www.impotsetdomaines.gouv.sn

« Article 214 du CGI »

La Direction générale

**La DGID, une administration moderne
au service de l'utilisateur**

DOMINGOS SIMOES PEREIRA (ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA GUINÉE BISSAU)

“C’est la constitution du pays qui pose problème”

La Guinée-Bissau est dans l'impasse depuis le limogeage du Premier ministre Domingos Simoes Pereira par le Président José Mario Vaz en août 2015. Et malgré la nomination récemment d'un nouveau chef de gouvernement en la personne de Baciro Dja, la situation commence à exaspérer les habitants tout comme la communauté internationale. A Dakar le weekend dernier dans le cadre du sommet de la CEDEAO, l'ancien premier ministre s'est confié à EnQuête. Entretien.

■ PAR LAMINE SÈNE

Vous êtes ici, à Dakar, au moment où la situation politique est tendue en Guinée-Bissau. Qu'est-ce qui se passe réellement?

Nous sommes venus accompagner le sommet et nous mettre à la disposition des chefs d'Etats de la CEDEAO pour exprimer notre vision et apporter des éclairages sur la situation politique en Guinée Bissau. C'est pour que les responsables de cette organisation régionale prennent des décisions qui vont dans le sens des attentes du peuple bissau-guinéen et le retour d'une société démocratique dans notre pays.

Par rapport à votre question, il faut rappeler qu'en septembre 2015, on était ici à Dakar et la Cour suprême de Guinée-Bissau venait de prendre une décision d'annuler un décret présidentiel qui avait nommé un Premier ministre sans tenir compte des résultats des élections législatives. Après cette décision de la Cour suprême, les chefs d'Etats de la CEDEAO ont estimé qu'il fallait trouver une solution politique parce qu'il était difficile de forcer un président de la République à revenir sur sa décision, parce que ça peut causer des problèmes. De ce point de vue, nous avons répondu à cet appel des chefs d'Etats de ladite communauté, mais également de ne pas de ne pas exercer notre droit de maintenir au poste le Premier ministre que nous avions choisi. Autrement dit, nous avons désigné quelqu'un d'autre. Mais, on a, quand même, dit qu'il fallait que la CEDEAO et les différentes institutions de la sous-région nous accompagnent pour que l'on puisse assurer ce compromis jusqu'à la fin de la législature.

Justement, pourquoi vous sentez le besoin de faire appel à des personnes externes dans cette affaire qui vous oppose au chef de l'Etat de votre pays?

Ecoutez, c'est parce que nous craignons que le président de la République ne respecte pas sa parole, puisque tout ce qu'il avait évoqué n'était qu'un prétexte pour m'enlever au poste de Premier ministre. Et, cela pouvait se répéter. Huit mois après cet épisode, le Président évoque d'autres prétextes pour changer le Premier ministre, de même que tout son gouvernement. Aujourd'hui, la situation est encore pire parce qu'il ne se tourne pas vers le parti vainqueur des législatives. Il a décidé de choisir une autre formation politique qui avait perdu les élections législatives. Pour nous,



cette question va au-delà des frontières de la Guinée-Bissau. Sous ce rapport, nous estimons que la CEDEAO doit être impliquée ainsi que toute la sous-région. Parce qu'ils ont toujours été présentes pour accompagner la situation bissau-guinéenne.

Pourquoi, au sein du PAIGC, vous n'arrivez pas à vous entendre sur l'essentiel, parce qu'il y a eu un blocage du programme du gouvernement de compromis, pendant huit mois, par les députés de votre propre formation ?

Non, la question n'est pas la PAIGC. C'est un prétexte que le Président a trouvé pour tromper tout le monde et profiter de la confusion pour mettre en place ses intérêts. Comme vous le rappelez très bien, au début, le Président avait dit que le problème, c'était les relations personnelles entre lui et moi-même. Après, c'était une question de corruption. On a créé une commission d'enquête et juste après sa création, ce n'est plus une question de corruption. Il n'y a aucune rigueur dans tout ce qu'il fait. Parce qu'il a même oublié qu'il a chargé quelqu'un de s'occuper de la question de corruption. En un mot, c'est un président de la République qui cherche des motifs pour mettre en cause le gouvernement.

Ne pensez-vous pas qu'il vous craint, puisqu'il a fait état de questions personnelles au moment de votre limogeage ?

C'est faux. Il ne s'agit pas de questions personnelles. Si vous demandez au Président, il vous dira que Domingos Simoes Pereira a déjà tout oublié.

Peut-être qu'il vous prend comme un "potentiel" candidat à la prochaine élection présidentielle prévue en 2019...

Vous voyez, depuis que le Président a pris la décision de m'enlever en tant que Premier ministre,

j'ai décidé de contribuer à l'apaisement de la situation politique en Guinée-Bissau. C'est pourquoi j'ai toujours refusé de répondre à cette question en disant que c'est une prérogative de notre parti. C'est le parti qui décide la personne qui doit le représenter dans les différentes échéances à venir. Déjà, nous sommes en 2016. Si ce n'était pas les problèmes que le Président a créés, ce n'est qu'en 2019 qu'on devrait parler de présidentielle et celui va porter le choix du parti. Aujourd'hui, je suis certain que le président de la République n'a jamais été prêt pour occuper le poste. Et, si mon parti estime que je dois me présenter, (et c'est quelque chose qui n'est pas passé par ma tête) c'est parce que je connais très bien notre constitution, je connais notre programme, et la combinaison qu'on fait du parti et de la constitution. Chez nous, nous avons estimé que le poste de chef du gouvernement, où j'étais, est celui qui répond à nos besoins et objectifs de bâtir un pays stable pour le développement.

Concrètement, qu'est-ce que vous proposez comme solution pour sortir de l'impasse ?

D'abord, il faut que tous les acteurs politiques, de la société civile, y la société dans toute sa diversité, s'engagent pour dire que la Constitution est fondamentale et elle mérite d'être respectée. On ne peut pas être partie prenante d'un jeu politique sans en accepter les règles. Avant de se présenter comme candidat, il connaissait déjà notre Constitution. Donc, ce n'est pas normal qu'en arrivant au poste de Président, il se rend compte subitement que les prérogatives qui lui sont dévolues ne sont pas les meilleures. On ne peut pas, au moment de prendre ledit poste, changer toutes les règles qui ont été fixées. C'est devenu très facile d'utiliser la Guinée Bissau comme un prétexte en disant, "bon, c'est un pays qui a déjà connu des conflits (...), que les circons-

tances définissent cette situation d'instabilité". C'est archi faux. Le pays n'a rien à voir avec cela. Ce sont les hommes qui veulent en profiter. C'est la raison pour laquelle ils ont créé une confusion pour que tout le monde pense que c'est impossible de respecter les règles fixées. Je pense que le CEDEAO, les Nations Unies l'Union Africaine, tout ceux qui s'investissent pour la paix dans la sous-région, ont intérêt à accompagner la Guinée-Bissau et les efforts que le PAIGC déploie, pour essayer de trouver une solution. Plusieurs partis politiques travaillent pour s'assurer que l'Etat de droit est une réalité en Guinée Bissau.

La communauté internationale, notamment la CEDEAO et le Président Obansanjo ont tapé du poing sur la table par rapport à la situation politique en Guinée-Bissau. Puisque le PAIGC et ses alliés constituent la majorité, n'avez-vous pas les moyens de réviser la Constitution pour corriger les textes qui créent des blocages ?

Effectivement, c'est normal de penser que la Constitution du pays pose problème. Vous savez, cette même Constitution, qu'on estime problématique au niveau de la Guinée Bissau, fonctionne au Cap Vert et au Portugal. Peut-être qu'avec l'influence qu'on a de la sous-région, où se trouve notre pays, il est fort probable qu'on va se retrouver pour la réviser dans le but de voir si on peut l'adapter à la sous-région. Mais, c'est un mauvais principe de justifier toutes ces maladroites par des questions légales. La loi, ce n'est que du papier. Les choses restent écrites. Ce qu'on attend, c'est que les hommes soient capables de comprendre qu'il faut s'engager dans le dialogue, de faire des compromis et d'être capables de respecter la limitation du pouvoir. Parce que c'est là que se trouve le problème. Et, je rappelle que le plus grand mérite de la démocratie, c'est qu'elle fixe les limites du pouvoir des uns et des autres.

Que pensez de l'action du ministère Public qui a ordonné l'évacuation des locaux du gouvernement par les ministres de votre parti renvoyés de leurs fonctions? Ils ont un délai de 48 heures pour quitter l'édifice.

Justement! Ça, c'est une indication claire du type de régime que le Président Vaz veut instaurer en Guinée-Bissau.

De quel régime s'agit-il?

Dictatorial! Je me demande même si vous, citoyens africains, ici au Sénégal, vous ne trouvez pas cela bizarre que ce soit le ministère Public qui prenne cette sorte de décision? Ecoutez, nous sommes en face d'une situation où le Président de la république va mobiliser les compétences qui sont celles d'autres organes de souveraineté, qui décide par sa volonté unique de ne pas reconnaître le parti qui a remporté les élections législatives, qui décide d'attribuer cette compétence au deuxième parti minoritaire au niveau de l'assemblée et cela, malgré que le parti majoritaire essaye de proposer une position de compromis et cela contre toutes les règles fixées. Il va provoquer des confrontations violentes.

Vous avez vu lors de l'annonce du décret présidentiel, les gens sont venus pour montrer, de façon pacifique, leur colère par rapport à la décision qui a été prise. Quelle a été la réponse? Le président convoque l'armée pour réprimer les gens. Alors, pour éviter ces confrontations et pour éviter d'exposer le peuple bissau-guinéen, les membres du gouvernement ont trouvé cette formule pour attirer l'attention de la communauté internationale et les acteurs politiques et sociaux bissau-guinéens afin qu'on trouve un mécanisme de sorti de crise qui rassemble tout le monde. Encore une fois, le Président, par la voix de son ministère public, a essayé d'utiliser la violence. Nous espérons qu'au moment venu, il va prendre ses responsabilités par rapport à la situation qu'il est en train de créer.

Vous êtes l'un des Bissau Guinéens les plus "sénégalais" puisque vous êtes originaire de la région de Farim, tout près du Sénégal. Or, le Gouverneur de cette région s'est récemment plaint de l'occupation des terres arables des populations par des rebelles du MFDC. N'est-ce pas là une faillite de l'Etat Bissau Guinéen ?

Je suis de Cacheu qui est encore plus proche de la Casamance. La situation que vous venez d'évoquer montre justement que s'il n'y a pas de paix, cela va compromettre la situation des deux côtés des frontières. Voilà tout l'intérêt de trouver des mécanismes pour dépasser cette situation. Qu'est-ce que l'on gagnerait à dire que la responsabilité de cette situation incombe au Sénégal ou à la Guinée Bissau? Nous sommes tous des victimes d'une situation sur laquelle il faut réfléchir pour trouver des mécanismes de dialogue qui, avant tout proposent des alternatives de vie meilleure aux gens autrement que leur laisser le seul choix de perturber un côté comme l'autre des deux pays. Aussi bien les bissau-guinéens que les sénégalais ont intérêt à trouver ce mécanisme. Et ce mécanisme est toujours plus éloigné lorsqu'au lieu de chercher l'entente entre les deux pays, on va pointer un doigt accusateur en disant que c'est le Sénégal qui agresse la Guinée Bissau où c'est la Guinée Bissau qui agresse le Sénégal. Moi je ne rentre pas dans cette logique. Je pense qu'on a intérêt à ce qu'on a vécu en 1998 ne revienne jamais entre nous, parce que nous sommes des frères. Vous dites que je suis très proche du Sénégal. J'ai un oncle qui est sénégalais, j'ai des cousines qui sont sénégalaises 100%. Alors comment faut-il justifier ce qui ne va pas en Guinée Bissau par la faute du Sénégal et vice versa? Parce que c'est ça qu'il faut éviter. Il y a des stéréotypes, on est des voisins mais on ne se connaît pas aussi bien qu'on devrait se connaître. En Guinée-Bissau, une partie de la population pense que les sénégalais ce sont des commerçants et certains sénégalais pensent que les Bissau Guinéens, ce sont des gens qui se font la guerre. Ça, ce sont des stéréotypes. Bissau-guinéens et Sénégalais sont des hommes normaux qui veulent pratiquer la science, les affaires et le progrès. Tous ceux qui ne peuvent pas à améliorer leur vie pensent qu'ils n'ont pas d'alternative. C'est à nous de trouver cette alternative, de montrer qu'on peut travailler ensemble pour obtenir ce progrès des deux côtés, jusqu'à ce qu'on ne parle même plus de la frontière entre nos deux pays. ■

LUTTE CONTRE LA MENACE TERRORISTE

Les Américains listent les failles et les atouts du Sénégal

Exposition à la menace, manque de moyens et de coordination, vulnérabilité au niveau des frontières. Si le rapport sur le terrorisme du gouvernement américain publié le 2 juin dernier se limitait à ces points, il y aurait de quoi s'inquiéter. Mais, le document note aussi la résilience du pays et les initiatives prises par les autorités.



Éléments des Forces spéciales de l'Armée sénégalaise

■ BABACAR WILLANE

Le gouvernement américain a publié, le 2 juin dernier, son rapport annuel sur le terrorisme et la lutte contre ce fléau. Un document disponible sur le site du gouvernement américain www.state.gov. Il renseigne sur la menace qui guette le pays et affirme que "le Sénégal lui-même pourrait devenir de plus en plus une cible pour des attaques terroristes". Sous ce rapport, les Américains pensent que "la gendarmerie du Sénégal, la police nationale, des douanes, et les organisations nationales de renseignement manquent de capacité à détecter, dissuader et prévenir les actes de terrorisme

dans leur propre territoire".

Autrement dit, la menace est réelle et le Sénégal manque de moyens pour faire face. Un danger qui provient de l'engagement du pays dans les théâtres d'opération de maintien de la paix dans la sous-région, particulièrement au Mali. Cette vulnérabilité est plus perceptible dans les localités frontalières, selon le rapport. "Les zones dans la partie méridionale et orientale du pays ont beaucoup moins de ressources pour détecter et dissuader les extrémistes qui voyagent à travers cette zone", selon les Américains. Autre faille, le manque de coopération et de coordination entre les différentes institutions de l'Etat interve-

nant dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

L'Etat n'a pas croisé les bras

Cependant, il y a des motifs de satisfaction. Car, si l'on se fie au rapport, l'Etat n'est pas resté les bras croisés. Au contraire, les autorités multiplient les initiatives pour se doter de moyens à la hauteur du risque. Le Sénégal a également participé à la lutte antiterroriste du gouvernement américain sur des programmes de renforcement des capacités, tels que le Programme d'aide antiterrorisme. Il a aussi reçu un financement conséquent et une formation importante du gouvernement français, souligne le document.

Outre cela, le gouvernement a également travaillé à améliorer sa capacité d'application de la loi par la participation à des efforts multilatéraux dans le cadre de l'Union africaine et de la Cédéao. Le pays a d'ailleurs accueilli un deuxième Forum international annuel sur la paix et la sécurité, en novembre dernier. Il s'y ajoute une volonté concrète affichée à travers les actions menées sur le terrain. "Les importantes mesures d'application de la loi prises contre les terroristes en 2015 comprenaient l'arrestation de plusieurs chefs religieux qui ont été accusés d'avoir des liens avec des organisations terroristes telles que Boko Haram et Al-Qaïda. En Octobre, la police a procédé à plusieurs arrestations afin de maîtriser un réseau d'extrémistes violents associés avec le chef présumé de Boko Haram Makhtar Diokhané", poursuit le rapport.

Bien que ne disposant pas d'une législation globale contre le terrorisme, le gouvernement a modifié en 2007 le Code criminel pour établir des infractions pénales pour des actes terroristes. "L'article 279 du Code pénal permet à l'Etat de poursuivre un individu ou un groupe qui engage volontairement un acte de trouble à l'ordre public ou le fonctionnement normal des institutions nationales et internationales, par l'intimidation ou la terreur. "La peine maximale est la prison à vie", précise la loi.

Au-delà des moyens déployés, le pays peut aussi compter sur ses traditions culturelles et religieuses jusqu'ici fermées aux idéologies extérieures, celles violentes en particulier. "L'Islam au Sénégal est organisé autour de plusieurs confréries influentes qui sont généralement tolérantes et ne prêchent pas une idéologie extrémiste. Ces confréries sont également assez résistantes face aux influences extérieures". ■

VOL AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Un mécanicien s'était emparé nuitamment d'une moto et d'un ordinateur

Le Tribunal de grande instance de Dakar statuant en matière de flagrants délits de Dakar a condamné hier, le mécanicien Aliou Mbodji à 2 ans dont 3 mois ferme. Le prévenu s'était introduit nuitamment au ministère de l'Environnement où il a dérobé une moto et un ordinateur.

À force de se rendre au ministère de l'Environnement, le mécanicien Aliou Mbodji a certainement fini par être familier des lieux et connaître les moindres recoins. La preuve, c'est nuitamment qu'il s'était introduit au ministère pour y dérober une moto et un ordinateur. Son acte lui vaut un séjour carcéral de trois mois. Il ressort des débats d'audience du tribunal des flagrants délits de Dakar où il a comparu hier, qu'Aliou Mbodji est entré par effraction au ministère vers les coups de minuit pour commettre son forfait. Depuis l'enquête, il a reconnu les faits. Réitérant ses aveux, il a expliqué hier aux juges qu'il se rendait périodiquement au ministère pour des réparations. Par rapport aux faits, il a confirmé avoir pris un ordinateur qui, selon lui, n'est pas en bon état et ne marche pas. Il a également mis la main sur une moto appartenant au sieur Alassane Bâ.

Lorsque le juge lui a demandé l'usage de son butin, le mécanicien a indiqué avoir vendu l'ordinateur à 50.000 F CFA à un ferrailleur. Pour la moto, il prétend l'avoir rendue. "Alassane est mon ami et c'est la raison pour laquelle j'ai osé prendre sa moto, pensant que cela ne poserait aucun problème. Toutefois, je reconnais avoir vendu la machine. Mais, j'ai retourné la moto là où je l'avais prise", s'est défendu le prévenu. Le représentant de l'Agent judiciaire de l'Etat (AJE) a ensuite pris la parole pour qualifier son acte de vol aggravé, parce que les faits se sont déroulés vers les coups de minuit dans l'enceinte du ministère. Il a demandé aux juges de reconnaître la constitution de partie civile de l'Etat du Sénégal et de lui allouer la somme de 300.000 F CFA, à titre de dommages et intérêts. Le parquet a abondé dans le même sens, en soutenant que les faits sont constants et que le prévenu mérite une peine d'emprisonnement de 2 ans dont un an ferme. Une peine jugée sévère par le conseil du prévenu qui a réitéré la demande de clémence de son client.

Après délibéré, le tribunal a reconnu le prévenu coupable de vol au préjudice de l'Etat. Pour la sanction Aliou Mbodji a écopé de 2 ans dont 3 mois ferme. Il doit aussi allouer à l'Etat du Sénégal la somme de 300.000 francs. Les juges ont réservé les intérêts d'Alassane Bâ, absent à la barre. ■

F. SY

BRAS DE FER CONTRE LES RÉGIES PUBLICITAIRES

La Cour suprême déchire la délibération de la mairie de Barthélémy Dias

L'Association professionnelle des régies-publicitaires du Sénégal (APRPS) a gagné son bras de fer contre Barthélémy Dias concernant la hausse de la taxe sur la publicité. La Cour suprême a annulé la délibération de l'équipe municipale de la commune de Mermoz-Sacré-Cœur autorisant l'augmentation.

■ FATOU SY

La Mairie de Mermoz-Sacré-Cœur ne peut pas se prévaloir de la délibération de son conseil municipal pour augmenter la taxe municipale. La Cour suprême a annulé ladite délibération n°015/ AA / SPA du 05 février 2015 fixant les taux, modalités d'assiette sur la publicité faite à l'aide de panneaux, soit d'enseigne et les redevances sur les mobiliers urbains, les panneaux lumineux et les charriots. Dans son arrêt n°21 du mars 2016, la Chambre administrative de la haute juridiction considère que la délibération en question n'existe plus dans l'ordonnancement juridique. Par conséquent, la mairie ne pourra plus s'en prévaloir à l'égard de qui que ce



Barthélémy Dias

soit et pour quoi que ce soit.

D'après un communiqué, "cette annulation confirme si besoin en était le bienfondé du refus des régies

de se soumettre à cette délibération manifestement illégale". Mieux, souligne le document, par cette décision, la haute Cour "réaffirme l'im-

possibilité par les mairies de prendre des décisions ayant pour effet d'augmenter de manière unilatérale la taxe sur la publicité à fortiori créer une nouvelle taxe comme cela a été le cas en l'espèce intitulée droits d'entrée". "Cette mesure d'annulation opposable à tout le monde réfrènera certainement l'ardeur des autres maires d'arrondissement, qui s'inspirant de Sicap Mermoz, voulaient aller dans le même sens", conclut le document.

Pour rappel, malgré l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat, le 25 août 2005, Barthélémy Dias et son collègue socialiste, Alioune Ndoye, maire de Dakar-Plateau avaient décidé d'augmenter les tarifs sur les taxes publicitaires. D'ailleurs, à cause de cette décision, la Cour des Comptes avait épinglé la mairie de Dakar dans son rapport public 2013. "Les autorités de la ville de Dakar ont modifié les taux et les modalités d'assiette et de perception de la taxe sur la publicité en fin 2003, en les multipliant par trois, voire par quatre. Ces nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 24 janvier 2004, à la suite d'une délibération du Conseil municipal approuvée par le Représentant de l'Etat et suivie d'une décision du maire de la ville", indiquait ledit document. ■

L'ASECNA : un outil exemplaire d'intégration africaine

Créée le 12 décembre 1959 à Saint Louis du Sénégal, l'ASECNA est un établissement public à caractère multinational, qui a pour mission essentielle de fournir des services d'aide à la navigation aérienne sur un espace de 16,5 millions de km² comprenant six (6) régions d'Information de Vol (F.I.R) définies par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

En outre, elle développe des capacités liées au management des aéroports, aux études et réalisation d'infrastructures aéronautiques, à la maintenance des équipements aéronautiques, à la calibration des instruments d'aide à la navigation aérienne et à la formation aux métiers de l'aviation civile nécessaires à l'exécution de sa mission.

Ses Etats membres, au nombre de 18, sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Certifiée aux normes ISO 9001 version 2008

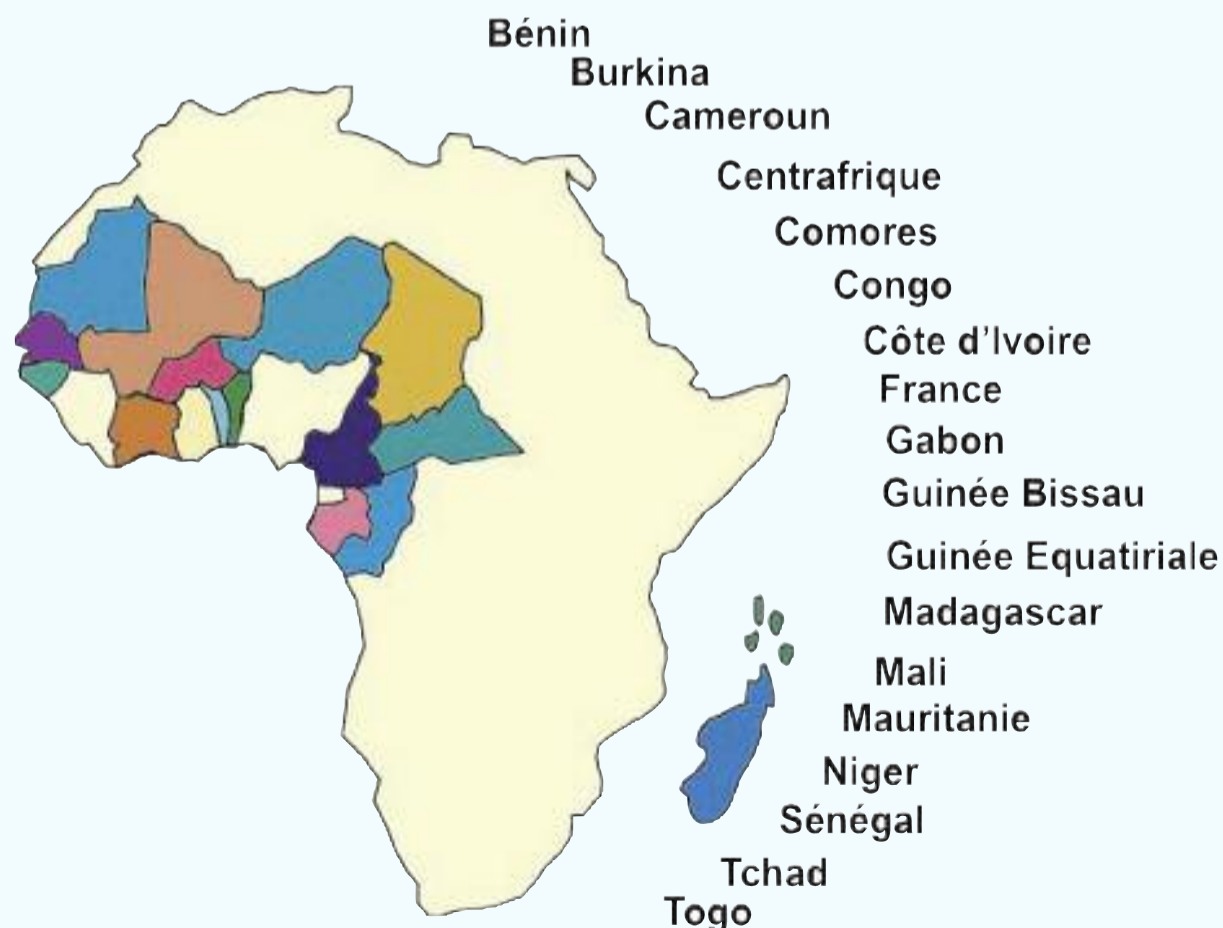
Cette certification fait suite à un audit

effectué par le Bureau Veritas Certification. Une première dans l'histoire de l'Agence qui décroche ainsi une certification pour l'ensemble de ses activités techniques.

L'audit a concerné les structures du Siège de l'ASECNA, à Dakar, les Représentations à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Gabon, au Bénin, au Cameroun, au Congo ainsi que l'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC) basée à Niamey au Niger.

Cette certification a été obtenue grâce à l'engagement du personnel à renforcer la qualité des services rendus, en conformité avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI mais également avec les exigences des compagnies aériennes, des partenaires et des Etats membres. Elle confirme l'ancrage de l'Agence dans une culture de performance.

Forte d'une expérience profondément enracinée dans l'histoire, l'ASECNA a donc tous les atouts en main pour aborder dans les meilleurs conditions l'aviation civile du XXI^{ème} siècle avec toujours une exigence constante de qualité au service de la sécurité aérienne.



1959

LA NAISSANCE

L'ASECNA est née le 12 décembre à Saint-Louis du Sénégal par la volonté de 14 Etats africains et la France..

1969

L'AFRICANISATION

Décision de transfert du siège de l'ASECNA de Paris à Dakar, et le début de responsabilisation de cadres africains de l'aviation civile qui prennent progressivement le relais des coopérants français.

1974

UNE NOUVELLE CONVENTION

Les Etats membres signent une nouvelle Convention à Dakar qui remplace celle signée à Saint Louis, et crée le Comité des Ministres de tutelle de l'ASECNA.

1988

UNE NOUVELLE ADHESION

La Guinée Equatoriale intègre l'ASECNA à compter du 1er janvier 1988 et en devient le 16^{ème} Etat membre.

1996

ACQUISITION DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

L'ASECNA se passe désormais de la contribution de ses Etats membres qui participaient au financement des dépenses de fonctionnement au prorata des budgets nationaux.

2005

UNE NOUVELLE ADHESION

A compter du 1er janvier 2005, l'Union des Comores devient le 17^{ème} Etat membre de l'ASECNA.

2006

LA GUINÉE BISSAU DEVIENT 18ÈME ETAT MEMBRE

La Guinée Bissau est accueillie au sein de la Communauté ASECNA comme 18^{ème} membre à compter du 1er janvier 2006.

2010

UNE NOUVELLE CONVENTION

Signature à Libreville d'une nouvelle Convention

2013

Entrée en vigueur de la Convention signée à Libreville le 10 avril 2010.

L'irruption de l'irrationnel

L'irrationnel surgit des ombres, comme un virus, s'empare, des esprits qui, pourtant, sont censés être de solides remparts barrant la route aux intrus, et se propage. Difficile dorénavant de le juguler, de conjurer le mal qu'il ne cesse de véhiculer partout et à tout moment. C'est un être de nature subtile. Hybride, l'irrationnel l'est sans équivoque dans les défis innombrables qu'il lance à la mesure, au juste et à l'équilibre. L'irrationnel est un être d'ombre, un être obscur. Qui peut le saisir ? Qui peut saisir les ombres ? Même les lumières, antithèses de l'irrationnel, sont insaisissables, l'irrationnel incarné est comme un cheval rétif difficile à dompter ? Qui peut prouver l'existence de l'irrationnel ? Dis qu'il est là, palpable, connu de toi. Et soudain un de tes nombreux détracteurs surgit comme un fantôme de nulle part, pour affirmer le contraire. Mais Qui a raison, toi, lui ? Eh oui, ce que l'un prend pour irrationnel, l'autre le considère comme esprit, comme forme de la raison pure. Un troisième larron s'affiche indifférent à ce qu'une catégorie de la pensée soit rationnelle ou non. Le monde des concepts est un monde confus.

L'irrationnel sort de l'obscurité, comme une lave volcanique qui surgit des entrailles de la terre et pétrifie les objets qui se trouvent sur son passage, les fige. L'irruption de l'irrationnel et l'éruption du volcan ont de nombreuses similitudes. La lave de l'irrationnel, une fois crachée en l'air avec ses fumées foncièrement noires, coule lentement, mais inexorablement, et d'un état liquide elle se solidifie, après avoir chauffé à blanc les esprits frais émouls, les esprits crédules et naïfs qui sont à sa portée. La lave coulante de l'irrationnel est dévastatrice de ses cibles trouvées sur son passage où elle laisse des séquelles brûlantes, incandescentes. L'irrationnel a des effets destructeurs et laisse, après son passage, tant de ruines, tant de débris, de manière beaucoup plus accentuée si, et alors seulement si, la pratique politique s'y mêle et se laisse mener au bout du nez par les démons irrationnels. Le fascisme, le nazisme et le racisme, trois expériences irrationnelles douloureuses, qui ne sont pas lointaines de nous, ni dans le temps, ni dans l'espace, pour qu'on puisse les oublier si vite, en sont des paradigmes historiques inoubliables pour les hommes et les femmes qui les ont subis, voire même pour celles et ceux qui observaient, de près ou de loin, leurs victimes innombrables, la conscience meurtrie, durant les années de braise. " Jamais, et plus jamais de tout cela ", ont crié de toutes leurs forces, avec un cœur et un chœur affligés à l'unisson. L'irrationnel, selon Jean-Paul Dollé dans *Le désir de révolution*, est la cause des souffrances et des malheurs. L'irrationnel dans ces expériences douloureuses a pour finalité propre de réduire la liberté du citoyen, issu des masses populaires, à son expression la plus simple, si ce n'est tout bonnement de l'anéantir.

Ceux qui mènent une lutte acharnée

pour procéder au renversement radical des valeurs existantes émettent le souhait que le chaos et l'anarchie s'installent pour que, par la suite, l'ordre règne spontanément en lieu et place. En effet, la mentalité apocalyptique est au cœur de la pensée irrationnelle. Souhaiter la ruine, sans raison, pour que l'ordre favorable lui succède, c'est là une attitude irrationnelle typique. Une fois l'ordre établi, sans antécédent chaotique, l'impératif catégorique qui s'impose est d'œuvrer à le soutenir, tout de même, à le consolider, le pérenniser et ne plus envisager sa destruction ultérieure. La destruction n'a jamais été une voie de salut.

L'Histoire est une cible de prédilection

L'irrationnel ne saurait être réduit à une seule de ses multiples manifestations qui sont toutes conditionnées par des circonstances spatio-temporelles déterminées. Notre objectif n'est pas de les recenser. C'est inutile de tenter un tel exploit, car une fois que l'idée de les cerner et de les circonscrire germe, elles se dérobent, et l'irrationnel, comme un caméléon, se métamorphose et prend d'autres couleurs et d'autres manifestations. Il ne peut en être autrement, car le phénomène irrationnel prospère dans des situations de précarité, de survie, et d'absence de formes, où les subterfuges et les faux-fuyants sont les seuls moyens de l'existence à la portée du sujet.

L'irrationnel ne se limite pas à la seule sphère du vécu quotidien. L'Histoire est sa proie la plus facile, car elle est sans défense lorsqu'on veut la mutiler et en faire un tissu de mensonges, l'oralité, facile à manipuler et à défigurer, étant le maillon faible de la chaîne de transmission des faits de l'Histoire. L'irrationnel dans l'Histoire s'empare des faits historiques réels et en fait ce qui lui semble bon. C'est un drame véritable que l'épopée des grandes figures de l'Histoire soit réduite à de simples contes de fées. L'Histoire est une cible de prédilection, parce que l'irrationnel s'y manifeste et y prospère plus que partout ailleurs. La création de l'Histoire, d'une histoire fictive et fantastique, n'est pas plus compliquée qu'un jeu d'enfant. Car, il n'y a pas de contrainte majeure, dans la mesure où il n'y a pas de témoin oculaire en vie et en vue des faits passés de l'Histoire. C'est à l'absence de témoin qu'on a l'outrecuidance de se livrer aux fantaisies les plus folles, quitte à les imposer non pas à l'intellect des hommes, mais à leur inconscient. L'objectif visé dans ce genre de fantasmes est de faire de l'Histoire un fonds de commerce. Voilà l'irrationnel dans l'Histoire.

Si rien ne le justifie, l'excès d'optimisme est toujours un facteur de troubles et de déséquilibres. Cependant, le pessimisme est purement irrationnel dans tous les cas de figure. Le monstre du pessimisme s'installe et étend ses tentacules dès qu'il y a la conviction qu'il ne peut pas y avoir devant le sujet une porte de sortie. Le sujet historique se trouve à la croisée de chemins, mais il est cerné de toute part, et selon son entendement, tous les chemins le

mènent inéluctablement à des impasses. C'est à ce moment que la révolte, et non la révolution, éclate et l'idée fatale surgit que l'univers est un empire du diable et que l'Antéchrist, c'est-à-dire l'incarnation du mal, apparaîtra sur l'étendue de nos propres terroirs, à la fin des temps, et ne surgira de nulle part ailleurs dans l'immensité cosmique.

De surcroît, c'est la mentalité irrationnelle qui veut que la volonté de puissance, et non la raison, soit la voie royale qui mène au salut. Selon ce pessimisme foncier, une pratique politique basée sur le contrat social est une fantaisie, un chimère, car le pouvoir centralisé se fonde, non pas sur un accord hypothétique entre la communauté citoyenne et celui qui détient les rênes du pouvoir, plus précisément sur un contrat social, mais plutôt sur la terreur et la tyrannie.

Si nous tenons à rappeler ces idées noires, ce n'est pas par pédantisme que nous le faisons. Nous sommes loin d'être des européens du 19e siècle. Cependant, il y a ces temps-ci la folle idée qui germe et circule, selon laquelle, quoique nous fassions, nous sommes confortablement installés dans le gouffre et que nous sommes condamnés à y rester pour de bon. Ainsi, selon cette conception, les plans successifs d'ajustement structurel, de renaissance et d'émergence, le dernier né de la lignée, ne sont pas plus que des slogans sans efficacité aucune, destinés uniquement à encenser, à parfumer les esprits en état de putréfaction et de décomposition, à juguler le chaos en perspective. Rien n'y fait. Nos efforts sont inutiles. L'endettement est *a priori* une peine perdue, un fardeau supplémentaire sur le dos des générations futures qui, à coup sûr, vont courber l'échine pour se tordre de douleur, sous le poids écrasant des échecs et des fiascos accumulés depuis l'apparition des *Soleils des indépendances*. La seule action possible à mener par conséquent reste et restera celle de gérer le quotidien le plus élémentaire. La réfutation à ces idées sombres incombe exclusivement aux structures qui gèrent la quotidienneté par le biais d'une action politique et sociale rigoureuse.

Une autre raison du rappel des théories pessimistes dans la philosophie est l'intérêt que revêt le concept d'agent probable de la rédemption. En effet, qui est apte à diriger l'action de la communauté pour sortir du gouffre ? Qui peut racheter la communauté nationale en détresse ? C'est avec un arbitraire qu'on envisage, pour la réponse, de désigner telle ou telle catégorie, en excluant toutes les autres. C'est irrationnel de penser que l'agent unique de développement est telle ou telle ethnie, telle ou telle confrérie, encore qu'il soit urgent de définir avec netteté et clarté les concepts mêmes de développement, de renaissance et d'émergence, sur le plan local, afin de mettre un terme à l'équivoque et à l'ambiguïté qui entourent ces concepts. Nietzsche lui-même dans sa réflexion ne précisait pas une race spécifique comme agent de rédemption. Ce sont les nazis qui l'ont fait à

sa place en voyant en la race aryenne la race élue par l'Histoire pour conduire l'Humanité à l'accomplissement de son destin. Certes, le contexte historique est différent et les temps ont changé. La pensée nietzschéenne est largement dépassée. Mais la mentalité exclusiviste, réductrice est identique dans toutes les circonstances et peut toujours survivre aux vicissitudes de l'Histoire. Si le concept de race n'est plus opérationnel, celui d'ethnie ou de confession peut bien s'y substituer, si l'on baisse la garde ou qu'on manque de vigilance. L'ethnocratie politique est toujours un danger qui menace la cohésion sociale en Afrique. Le caractère réactionnaire, donc irrationnel du concept de supériorité de la race, de la classe sociale ou de la confrérie tient à ce qu'il est une survivance du moyen âge. L'on se demande si réellement nous avons devancé, sur certaines questions cruciales, les hommes de l'époque médiévale. On souhaiterait le croire. Seulement des conduites moyen-âgeuses font irruption quotidiennement dans nos mœurs.

"L'irrationnel et nous..."

L'irruption de l'irrationnel se produit lorsqu'on pense qu'il est possible de violer les lois qui régissent l'univers. Dieu a créé la logique et les normes de la logique. Depuis la création de l'univers, depuis le BIG-BANG, aucun signe ne s'est manifesté indiquant qu'il eût permis à des êtres de s'en libérer. L'irruption de l'irrationnel se produit lorsqu'on pense qu'il est donné à des êtres en chair et en os la possibilité d'échapper aux lois physiques de la pesanteur et de la relativité générale. L'irruption de l'irrationnel se produit quand on pense que des individus peuvent transcender les dimensions du temps et de l'espace, que l'on peut mener une vie terrestre avant de naître, que l'on peut continuer à vivre au-delà de son temps et s'inviter, même étant trépassé, dans la continuité de la vie, ou que l'on peut vivre ici et ailleurs, tout en étant embarqué dans le même flux temporel. L'irruption de l'irrationnel se produit lorsqu'on a la solide conviction, et qu'on agit en suivant la droite ligne de cette conviction, que l'on puisse gérer sa propre vie sur la base des songes, des rêves et de la divination. L'irruption de l'irrationnel se produit si l'on pense que, pour gagner des élections, au lieu de convaincre le corps électoral, il suffit de recourir aux libations, de procéder à des sacrifices ou de pratiquer le cannibalisme en cachette. L'irruption de l'irrationnel se produit quand on pense qu'un match de foot ou un combat de lutte peut être gagné, non pas par une haute compétitivité sportive, par un schéma tactique efficace, ou grâce à une forte musculature, à d'énormes coups de poing servis à l'adversaire, mais par une simple immolation de bœufs et d'autres pauvres bêtes. Seul un sujet irrationnel peut être si naïf à tel point de croire qu'une sorcière peut dérober les organes d'un homme, si ce dernier lui serre la main pour la saluer.

Cependant l'irrationnel peut bien être rationalisé, mais dans un sens unique : c'est lorsqu'on a recours à l'irrationnel pour se délecter, respirer, se libérer des pesanteurs et des contraintes de la vie active. Dans cer-

COLLECTIF POUR LA SAUVEGARDE DE LA FORÊT DE GUÉDIAYAYE

Objet : Alerte sur les projets de lotissement de la forêt classée de Guédiawaye !!!

Monsieur le Président,

C'est avec respect que je vous adresse ce courrier pour attirer votre attention sur les menaces qui pèsent sur la préservation de la bande des filaos de Guédiawaye. En effet, depuis la réalisation de la VDN 3, cette forêt classée fait l'objet de moult convoitises.

Le rôle de cette bande de filaos dans la fixation des dunes, la lutte contre l'avancée de la mer, la protection contre les vents, l'amélioration de la qualité de l'air, n'est plus à démontrer pour la sécurité de la région de Dakar.

Des sommations ont été servies ce jeudi 27 MAI 2016 par la police de Guédiawaye aux jardiniers et autres exploitants pour la libération des terres, prélude à d'éventuels morcellements dans le cadre de projets de lotissements initiés par les mairies d'arrondissement avec la bienveillance suspecte de l'administration.

La boulimie foncière de quelques autorités ne saurait mettre en danger la vie des habitants des quartiers du littoral Nord depuis la Cité des enseignants, les HAMO jusqu'à la cité GADAYE.

Vos instructions données en conseil des ministres pour le maintien de cette bande de filaos risquent d'être foulées aux pieds par des gens qui ne gèrent que leurs intérêts propres au détriment de l'intérêt général.

Dans tous les cas, les populations s'opposent à ces projets aux antipodes de leurs intérêts.

Le maire de Guédiawaye a dérogé sa responsabilité mais il ne peut ignorer les projets de lotissements des maires de Sam notaire et de Ndiarème-Limamoulay qui ne méritent point qu'on détruise ce poumon vert de notre capitale.

Contrairement à ses affirmations, les cités existantes, ENSEIGNANTS, SHS, Golf Nord, HAMOS sont édifiées sur le Titre foncier 50/DP et non sur la bande de forêt.

Conscient de votre souci permanent d'une gestion vertueuse et rationnelle de nos ressources forestières, nous ne doutons point que vous saurez prendre les mesures idoines pour arrêter ces tentatives de prédation foncière lourde de tous les dangers, y compris pour votre belle réalisation qu'est la VDN 3.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

DAKAR, le 27 mai 2016

Ampliations :

- Premier ministre
- Ministre de l'environnement
- Ministre de l'urbanisme et du cadre de vie
- Ministre du Budget
- Ministre de l'Intérieur
- Associations de quartiers.

taines situations d'extrême tension, suite à la rationalisation outrée de la vie, l'homme étouffe, s'asphyxie et aspire à une certaine dose d'irrationalité qui lui permettrait de se libérer et humer à son aise l'air féérique des contes et des légendes. C'est très romantique. Néanmoins, le désastre dans ce cas de figure, provient de cette attitude fort possible qui consiste à prendre très au sérieux ces sornettes. ■

BABACAR DIOP.

MOTS FLÉCHÉS • N° 1491 (FORCE 4)

Large crossword grid with 13 rows and 13 columns. Clues include: ÉCART HORAIRE, GOUTEUR DE VINS, RÉUNION DE VACANCES SUPPLÉMENT À LA CANTINE, ANNONCE DE SERVICE, CETTE CHOSE-LÀ, FÊTE OFFICIELLE, TEMPS TRÈS FROID, LIT FAMILIER, LITTÉRALEMENT, DURILLON, MANDATAIRE EN ENTREPRISE, MARQUE DE DÉDAIN, LONG FLEUVE D'ÉGYPTE, OISEAUX MIGRATEURS, BAGARRÉ CONFUSE.

horoscope

Bélier

☼ Relationnel : vous vous épanouirez pleinement au contact de vos enfants ou de votre moitié. Pour certains, votre vie sociale sera enrichissante. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : jeudi marqué par les projets, les idées et même la nouveauté. ▼ Bien-être : vous serez plus entreprenant et donc plus dynamique.

Taureau

☼ Relationnel : vous donnerez la priorité à la famille. Pour d'autres, vous chercherez à préserver l'équilibre de votre foyer. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : journée propice à l'analyse, à l'approfondissement ou à une prise de conscience. ▼ Bien-être : vous serez amené à puiser dans vos réserves d'énergie.

Gémeaux

☼ Relationnel : journée agréable où le dialogue, le partage et la bonne humeur seront au rendez-vous. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous prendrez de nombreuses initiatives et vous saurez vous dépasser. ▼ Bien-être : vous bénéficierez d'une belle énergie.

Cancer

☼ Relationnel : vous serez assez satisfait de vos échanges avec vos amis ou vos proches. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous prendrez un certain plaisir à travailler. Pour certains, vous serez dynamique et entreprenant. ▼ Bien-être : ce jeudi vous trouvera en pleine forme.

Lion

☼ Relationnel : vous saurez faire ressortir le meilleur de votre entourage. Pour certains, vous ferez preuve d'une plus grande générosité. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous saurez vous fier à votre intuition. Pour certains, vous aspirerez à plus d'originalité. ▼ Bien-être : vous serez gai et zen.

Vierge

☼ Relationnel : vous aspirerez à une certaine forme de tranquillité et vous fuirez les relations poisons ou complexes. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous travaillerez à votre rythme et vous ne ferez rien qui pourrait nuire à votre équilibre. ▼ Bien-être : vous aspirerez à plus de calme.

Balance

☼ Relationnel : vos échanges vous apporteront énormément et vous serez particulièrement heureux de cela. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous parlerez d'avenir ou vous vous interrogerez sur vos désirs. ▼ Bien-être : vous serez à l'écoute de votre organisme.

Scorpion

☼ Relationnel : vous aurez besoin de vous sentir entouré et donc intégré, et ce, quelle que soit votre situation. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : ce jeudi sera propice aux projets et aux actions en tout genre. ▼ Bien-être : vous serez parfois sensible au stress.

Sagittaire

☼ Relationnel : vous serez heureux d'accepter une invitation. Pour certains, en couple, vous saurez faire preuve de fantaisie. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous ne manquerez pas une occasion d'élargir vos horizons. ▼ Bien-être : plus dynamique que jamais.

Capricorne

☼ Relationnel : vous donnerez parfois l'impression d'être un peu distant dans vos échanges mais en réalité il n'en sera rien. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : faites le point. Montrez-vous vigilant ou allez à l'essentiel. ▼ Bien-être : vous commencerez à sentir la fatigue.

Verseau

☼ Relationnel : vous serez bien auprès de votre partenaire. Pour d'autres, vous serez heureux de faire de belles rencontres. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement dynamique et entraînant. ▼ Bien-être : votre environnement aura un impact sur votre moral.

Poissons

☼ Relationnel : vous aspirerez à retrouver une réelle complicité en famille ou en couple. ☉ Quotidien / Boulot / Argent : vous ferez de gros efforts pour préserver votre situation. ▼ Bien-être : vous ferez attention à votre organisme.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1490

Solutions for Mots Fléchés N° 1490. Grid with words: INDIGESTION, DECORE MUA, VONT CLAPÉT, STAGE MU A, US CORPOREL, EU MAIN NE, ISLAM ETAT, TUEES MAT, HARPES PESO, PAR TRANSI, OP EPOUSEES, ASSUMES ME, CRU RASADE, ECHEC DON, VIREE PESTE, LAP SUS EST.

MOTS MÊLÉS • N° 760

Archipel d'océanie situé à l'est de la Nouvelle-Zélande

ÎLES CHATHAM

SUDOKU N° 1158

Sudoku grid N° 1158. Solution: 9 8 1 4 6 2 3 5 7, 7 6 4 8 5 3 1 9 2, 2 5 3 9 7 1 6 4 8, 6 9 8 7 4 5 2 3 1, 1 7 5 3 2 9 8 6 4, 4 3 2 1 8 6 9 7 5, 8 2 6 5 3 4 7 1 9, 3 4 9 2 1 7 5 8 6, 5 1 7 6 9 8 4 2 3.

SUDOKU N° 1159

Sudoku grid N° 1159. Solution: 1 7 5 1 9, 6 8 9 3 4 8, 8 9 6 1 3 2 4, 9 7 7 2 4.

HEURES DE PRIÈRES

Table of prayer times. HEURES DE MESSE: Cathédrale : 7H, Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30, Saint Joseph : 6h30 - 18h30. HEURES DE PRIERES MUSULMANES: Fadiar : 05:40, Tisbar : 14:15, Takussan : 17:00, Timis : 19:45, Guéwé : 20:45.

MOTS MÊLÉS EXPRESS N° 761

Un yacht de croisière à moteurs et à voiles



Word search grid. Words listed: ABONNÉE, ACCES, AIGRIE, ANTENNE, APRES, ARRIME, ATTENUE, BAGUANT, BIDET, BIPALE, BOUDE, CABOT, CESSANTE, CHANCELE, CHAULAGE, COPIEUSE, CORNEUSE, CREPI, DEBATTU, DEFIEE, DEVIS, DISSOUDRE, DOUBLER, ESCRIME, ETIQUÉ, FERREE, FORCLOS, FROLE, GÉNÉRIQUE, GRAY, GRIME, JAUNE, JOUTER, MADRAS, MANIER, MIROITE, NECROPOLE, NICKELANT, PIAULE, PIOCHE, REÇUL, REFAISANT, SEMANT, SNOBER, TRUSTE, UNISSON, VIBRAGE.

Word search grid with letters: F N O S S I N U R E I N A M A D R A S, I S I V E D S C G P I O C H E E E C F, C E E N N O B A A E L R T B E U B C T, D O U B L E R F O L P E U A I T Q O E N, Y A R C T B F C L B E O T C D S I N S A, J E R N I N P E I S T T I E U R S C S, E O U V E O A C G U S S N T R E S R I, F T A N H U O L B A S A R A T N E I A, P R I C E P S B E O L E N E U E R M F, G I E O I T I E U K U U M T T G P E E, R N A E R P T D I Q C D A I E U A L R, I F U A A I R A I G R I E H R N O B R, M S T L L E M T S E M A N T O R N J E, E D E F I E E L E C N A H C P Y A E E.

ALR2 ALR2... Tiercé. Quarté+. Quinté+. ALR2. ALR2...

VENDREDI 10 JUIN 2016

MAUQUENCHY (Corde à gauche) PRIX de la Société des courses des Andelys

18 Partants - Attelé - 20 000 € (13 000 000 F CFA) 2 850 m R3 C7-Terrain: Bon

DEPART ALR 2: 13 H 00

Ce vendredi, dix-huit trotteurs de qualité équitablement réparti sur deux échelons de départ feront l'ALR2. Ce sera certainement tout ou rien avec (12) BALZAC DU CHATELET qui sera envisagé avec (16)BAUMAIS DE VALFORG, qui sera déferré des quatre pieds pour l'occasion, (4)BOBSILURE, qui est en forme depuis le début de la saison et qui a déjà bien fait à Mauquenchy, et (13)BE CASH MONEY, qui reste sur une bonne sortie à Caen. (10)BLACK DE BASSIERE et (17)BIG SMILE seront plutôt envisagés pour les places.

Sélection: 12.16.4.13.10.17

Table with 12 columns: N, Chevaux, S/A, Fer, Dist, Drivers, Chrono, Perf., Gains / €, Entraîneurs, Propriétaires, Cotes. Contains data for 18 horses including BOUDI D'ELOI E1, BIEN JOUE, BLACK DREAM, etc.

1-BOUDI D'ELOI E1 : Il a fait deux apparitions... 2-BIEN JOUE : Ses trois sorties n'ont pas été rassurantes... 3-BLACK DREAM : Il a obtenu un bon classement le 05 mai...

sur la même distance. Déféré pour la première fois... 7-BRAVE D'ARZAL : Sa bonne course de rentrée effectuée le 21/02 était de haute facture... 8-BRAVO WELL : Il accumule les contre-performances depuis sa rentrée soit 4 courses...

courses en 2016. l'engagement n'est pas favorable : compliqué 12-BALZAC DU CHATELET : Dur à l'effort, il peut décrocher une nouvelle victoire... 13 BE CASH MONEY : En progrès ces derniers temps, une place peut lui revenir...

Sa course du 04 juin a été correcte. A retenir. 18-BLACK IS BLACK : Extra en janvier à Cagnes-sur-Mer, il tarde un peu à retrouver son niveau... Résultat /rapports ALR 2 Du MERCREDI 08 JUIN 2016

FAVORIS: (12) -BALZAC DU CHATELET (16) -BAUMAIS DE VALFORG (15) -BRETTER CHOICE (13) -BE CASH MONEY (14) -BAXO DES CAILLONS

NOTRE CLASSEMENT M.CHANCES:12.16.15.13.14.4.10.3 MEFIANCES: 8.17.7.18 OUTSIDERS:5.9.6.1.2 TOCARD:11

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18 graphic

PMU ALR 2 - PRONOSTICS DU VENDREDI 10 JUIN 2016 - ALR 2 13h00

Table with 18 columns for horses and 18 rows for various betting options like Cote Sénégal, C Paris Turf, BRUNO DIEHL, etc.

Liste type, N. de fois, Pts attr: 145 136 110 84 76 52 43 34 24 18 14 12 9 8 7 6 4 3 2 1

SYNTHESE PMU.FR FAVORIS: 16 .12. 15. 13 OUTSIDERS:14. 4 .10. 3 .8 .17 7. 18 .5. 9. 6 .1. 2 DELAISSES : 11

Analyse de la Presse Sélection : 12 16 Belles Chances:4 14 13 10 15 Outsiders : 3 6 8 5 17 18 7 9 Délaissés 11

ALR 2 Rapports du MERCREDI 08 JUIN 2016 C. Gagnant 22 500F 31 C. Place A 6 500F 36 C. Place B 6 500F 35 C. Place C 11 500F 20

Coup De Cœur, Photo, Forme, Régularité, Progrès, Jackpot, Chance Régulière, Cites En 1er P.

CAGNOTTE EN INSTANCE SAMEDI 11/06/2016 2 322 500F DIMANCHE 12/06/2016 9 360 500F MERCREDI 15/06/2016 4 615 000F LEXIQUE : LE PLAT

DEUX(2) COURSES événementielles PMU sont organisées chaque jour à travers le réseau commercial. Les mises de base restent inchangées.

ALR 2

BASKET - PARTICIPATION DU SÉNÉGAL AU TQO

Le nouvel entraîneur Porfirio présenté

Dans le cadre des préparatifs pour sa participation au Tournoi de Qualification Olympique (TQO) à Manille (Philippines), le sélectionneur des Lions basket, Porfirio Fisac De Diego, a promis, en conférence de presse, de faire du Sénégal une bonne équipe.

■ MAMADOU YAYA BALDÉ

“Je suis venu faire ce que je préfère dans ma vie : être entraîneur de basket-ball.” C’est ce qu’a d’emblée fait savoir le nouvel entraîneur de l’équipe nationale du Sénégal de basket. Face à la presse, hier, Porfirio Fisac De Diego a soutenu que “le basket, c’est sa vie.”

Ancien entraîneur de clubs en ACB (l’élite espagnole du basket), Porfirio a fait également partie des staffs techniques des sélections des jeunes en Espagne. Pour cet Espagnol, une seule idée lui traverse la tête : celle de transmettre des valeurs de cœur, d’humilité et de mentalité de gagnant. “Chaque fois qu’on perdra, j’aurai sûrement besoin de vous (la presse). De cette



façon-là, il sera plus facile de gagner le prochain match”, a-t-il lancé aux journalistes et à ses collaborateurs dans la salle.

Gorgui Sy Dieng absent à cause d'une blessure

Selon le Directeur technique nationale (Dtn) de la Fédération

sénégalaise de basket (FSBB), en dépit des performances du Sénégal au Championnat du monde en 2014, il reste du chemin à faire sur le plan africain. “Notre objectif, c’est l’Afrobasket 2017. Cette phase qualificative des Jeux olympiques doit être une occasion de consolider notre équipe nationale”, estime Maguette

Diop, avant de renseigner que Gorgui Sy Dieng sera absent pour ce TQO à cause d’une blessure. M. Diop annonce qu’il y a d’autres joueurs qui sont attendus : Maurice Ndour, Cheikh Tidjane Mbodj, Hamady Ndiaye et Pape Bèye.

En ce qui concerne le nouvel entraîneur, le Dtn dira que “la fédération a trouvé quelqu’un qui est motivé dès le premier contact”. “Quand nous avons échangé, Porfirio avait le cœur et voulait travailler avec nous. Ce n’est pas un chercheur de prime”, a précisé l’ancien sélectionneur des Lionnes.

Maguette Diop est aussi revenu sur l’Américain convoqué : “Au niveau de la mène, on avait senti quelques défaillances avec l’ancienne équipe conduite par Cheikh Sarr. Le seul meneur qu’on avait, c’est Xane (d’Almeida, ndr), blessé aussi. C’est pourquoi on a cherché Clewin Hannah, ce jour d’origine américaine, expérimenté, de très haut niveau”. ■

PORFIRIO FISAC DE DIEGO (SÉLECTIONNEUR DU SÉNÉGAL)

“Il me reste pas mal de pas à donner aux joueurs”

Pour sa première conférence de presse après sa nomination à la tête des Lions du Sénégal, le technicien Porfirio Fisac De Diego a décliné ses ambitions. Le technicien espagnol se dit content de travailler avec les joueurs à qui il reste des choses à donner.

■ PAR M. YAYA BALDÉ

Le TQO est-il une sorte de test pour l'équipe nationale afin de mieux préparer l'Afrobasket de 2017 ou une priorité pour vous ?

Le jour où un entraîneur entre dans un terrain de basket pour perdre un match, il ne pourra plus vous parler parce qu’il arrêtera d’entraîner. Mais il va toujours essayer de faire de son mieux car il a un objectif qui doit être commun à tout le monde. On doit gagner le plus tôt possible parce que ça fait 20 ans qu’on court après ce titre continental. L’objectif de la fédération et l’équipe est toujours d’essayer de faire leur maximum.



Quelles sont réellement vos attentes au TQO ?

La perte n’est en tout cas jamais le souhait de quelqu’un. Ce qui est sûr, c’est que je sais contre qui nous jouons. Nous allons toujours essayer de donner le maximum de nous-mêmes. Et c’est là qu’on aura peut-être notre opportunité. En basket, quand le sélectionneur de l’équipe gagne, il est là pour longtemps ; quand il perd, il rentre chez lui.

Au-delà du TQO de Manille (Philippines), le Sénégal se positionne-t-il bien pour l'Afrobasket de 2017 qui est plus essentiel ?

A chaque fois que je discute avec le directeur technique ou la fédération, c’est quelque chose qui revient et auquel j’invite les joueurs à penser. On va se fixer un objectif sur un an, et c’est évidemment l’Afrobasket.

Comment ressentez-vous le forfait de Gorgui Sy Dieng à ce TQO ?

Personne ne doute que Gorgui est l’élément central de l’équipe. J’ai été en contact avec lui et la fédération a une très bonne relation avec lui. Je

veux qu’on se concentre sur l’équipe. Et j’ai besoin de vous (la presse).

On nous a communiqué une liste de 23 joueurs avant-hier qui a été chamboulée finalement. Est-ce vous qui l'avez confectionnée ? Si oui sur quels critères ?

Je connais tous les joueurs sur la liste. Il y a 4 joueurs que je ne connaissais pas et sur lesquels j’ai demandé plus d’informations. J’étais en contact avec la fédération depuis très longtemps. Avant d’être là, j’ai pu recevoir des infos et des vidéos de tous les joueurs. Cette semaine, c’est celle du travail qui va permettre de choisir entre 12 et 14 joueurs qui partiront en Tunisie. Le reste des joueurs, on continuera toute l’année à faire des rencontres, soit journalières ou hebdomadaires avec la fédération.

Après votre première prise de contact avec les joueurs, espérez-vous constituer une bonne équipe compétitive capable de nous ramener des coupes ?

Je suis très content de l’attitude des joueurs. Je suis très content de

travailler avec eux mais il me reste pas mal de pas à leur donner. Il nous reste encore certains joueurs à recevoir. Mais c’est un des meilleurs groupes qu’on puisse avoir en termes d’attitude et d’humilité. Après deux ou trois semaines, je pourrais être en mesure de vous en dire plus.

Est-il facile de choisir la liste des joueurs parmi un grand nombre de joueurs disponibles ?

Je suis très content des 20 joueurs que j’ai avec moi sur le terrain actuellement. C’est la décision la plus difficile de dire à un joueur qu’il ne participera pas à un match de son équipe. Evidemment, il y a des éléments de l’équipe qui n’entrent pas dans ce cadre, notamment le capitaine Malèye, splendide....

Le fait que vous parlez espagnol et d'avoir recours à un interprète est-il un atout ou un handicap sur le terrain ?

Sur le terrain, on parle beaucoup anglais. C’est facile. Quand je n’arrive pas à me faire comprendre par quelqu’un, les joueurs s’entraident entre eux déjà. ■

FOOT - ANGLETERRE - ALAN PARDEW (ANCIEN MANAGER DE NEWCASTLE)

“Pourquoi, j’alternais entre Papiss Cissé et Demba Ba...”

Dans une chronique, l’ancien entraîneur des Magpies a révélé comment il avait géré les attaquants Sénégalais Papiss Demba Cissé et Demba Ba.

■ ADAMA COLY

A l’approche de l’Euro 2016 de football qui démarre ce vendredi en France, les techniciens donnent leur avis sur les équipes, leur jeu... Dans sa chronique pour le Daily Mail, le manager de Crystal Palace a fait un lien entre l’équipe d’Angleterre et celle des Magpies qu’il avait dirigée en 2012

avec des joueurs comme Demba Ba et Papiss Cissé. C’est l’occasion pour Alan Pardew de révéler pourquoi il a alterné entre les deux attaquants internationaux sénégalais. L’actuel coach de Pape Ndiaye Souaré a dit que c’était pour maintenir la paire heureuse et gérer leur “ego”, selon chroniclelive.co.uk. “Les attaquants sont généralement ceux qui ont le plus grand ego dans votre groupe, a

écrit Pardew. Quand j’étais à Newcastle, j’ai alterné entre Papiss Cissé et Demba Ba. Si l’un joue en pointe, l’autre est déployé sur le côté. Mon argument était de donner à chacun un temps de jeu pour pouvoir mieux s’exprimer dans sa meilleure position, tout en leur demandant d’être le support de l’autre.”

Arrivé à St James Park en janvier 2012 pour un montant 9,3 millions

de £, Papiss Cissé avait immédiatement impressionné en inscrivant 13 buts en 14 matches de Premier League quand Demba Ba a été repositionné sur le côté.

L’ancien buteur de Hoffenheim avait retrouvé l’axe après quelques matches dans la campagne 2012-13. Cissé avait été déplacé sur la droite. Cela avait permis au natif de Sèvres de faire trembler les filets à 13 reprises en 20 matches avant d’aller à Chelsea pour un transfert estimé à 7 millions £.

A l’époque, les fans de Newcastle avaient voulu comprendre pourquoi Pardew avait insisté sur le déploiement des attaquants hors de leur position préférée. C’est donc dans sa chronique pour le Daily Mail que Pardew a donné une explication. Dans cet exercice, il a rappelé le cas Papiss Cissé et Demba Ba pour évoquer l’énigme du sélection-



neur de l’Angleterre, Roy Hodgson, qui a Wayne Rooney, Harry Kane et Jamie Vardy. “Certaines équipes jouent avec un n° 10 derrière l’attaquant et l’Angleterre peut le faire aussi avec Wayne Rooney et Dele Alli qui sont capables d’amener le danger devant” ■

Fonds de garantie des investissements prioritaires

2 Missions



	1	2	3	4
	Garantie des prêts bancaires	Prêt de refinancement aux IMF	Accompagnement des PME	Gestion de fonds pour les tiers
Produits	Garantie individuelle	Bonification des taux d'intérêt	Information, orientation	Garantie individuelle
	Garantie portefeuille	Micro-crédits à taux bonifié	Appui à la formalisation	Garantie portefeuille
			Structuration de projets	Micro-crédits à taux bonifié
			Suivi post-financement	

3 Stratégie d'intervention



Approche

- Intervention au 2nd rang (Banques et SFD au premier rang)
- Management des risques au sein du FONGIP (DRE)
- Dispositif d'accompagnement et de suivi des PME (OTR, partenaires techniques)
- Une gouvernance transparente et efficace (CEI, CGB, CA)

Principes :

- Adaptation des modalités d'appui par rapport aux besoins des bénéficiaires cibles
- Recherche de complémentarité et de synergies avec les organismes d'appui

Produits financiers

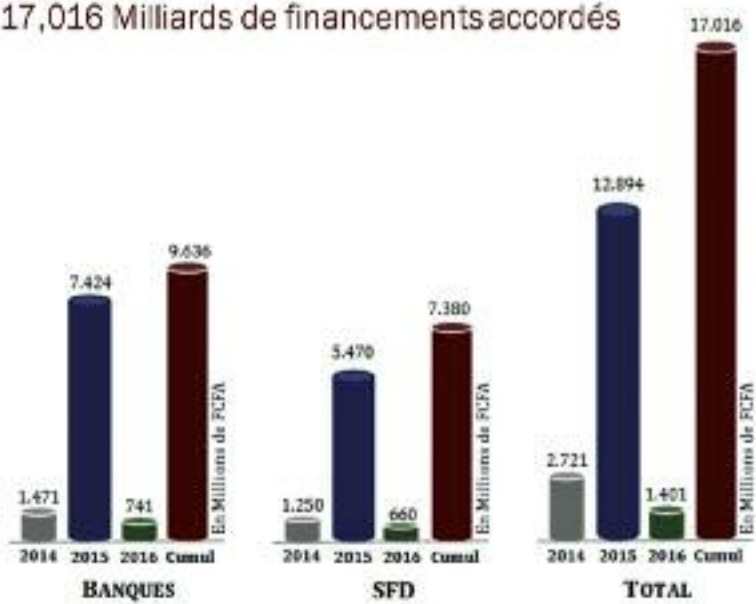
Garantie individuelle	Garantie de portefeuille	Refinancement des SFD
Durée des prêts garantis : 1 à 5 ans	Durée des prêts garantis : 1 à 5 ans	Montant : 10 millions à 1 milliard
Quotité : 70% max pour la création et 50% max pour l'extension	Quotité : 50% maximum	Durée : 2 à 5 ans
Montant maximum de la garantie : 500 millions de FCFA pour crédits d'investissement et 200 millions de FCFA pour les crédits d'exploitation	Montant des prêts éligibles : 1 à 20 millions FCFA	Taux : 1,5 à 2% HT
Commission : 1 à 1,5% HT	Apport : 10 à 20%	Frais de dossier : néant
Délai de franchise : Néant	Commission : 1 à 1,5% HT	Commission : néant
	Plafond du taux de défaut : 30%	Condition exigée à l'IF : appliquer pour le bénéficiaire final taux d'intérêt nominal plafonné à 8% et un TEG de 15% maximum
	Délai de franchise : Néant	



4 Résultats clés



17,016 Milliards de financements accordés



4 Résultats clés



- 3,4 Milliards de FCFA au profit de toutes les catégories de SFD
- 11.903 personnes financées dont 8.321 femmes (69,9%) et 3.582 jeunes (30,1%)

